

**PALATINE**  
ASSET MANAGEMENT



# **PALATINE MONETAIRE STANDARD**

***Société d'investissement à capital variable - SICAV***

***Relevant de la directive 2014/91/UE***

***Monétaire à Valeur Liquidative Variable (VNAV)  
standard***

## **Rapport Annuel 2025**

**PALATINE**  
ASSET MANAGEMENT



# PALATINE MONETAIRE STANDARD

*(anciennement PALATINE INSTITUTIONS)*

**SICAV GENERALE**

**RELEVANT DE LA DIRECTIVE EUROPEENNE 2014/91/UE**

**MONETAIRE A VALEUR LIQUIDATIVE VARIABLE (VNAV) STANDARD**

**RAPPORT ANNUEL DE GESTION**

**31/12/2025**

## **- I - CARACTERISTIQUES**

► **OPCVM d'OPC** : Inférieur à 10% de l'actif net

► **Objectif de gestion et stratégie d'investissement** :

La SICAV a pour objectif d'obtenir un rendement supérieur à l'€STR capitalisé, indice représentatif du taux monétaire de la zone euro, après prise en compte des frais courants. En cas de très faible niveau des taux d'intérêt du marché monétaire, le rendement dégagé par l'OPCVM ne suffirait pas à couvrir les frais de gestion et l'OPCVM verrait sa valeur liquidative baisser de manière structurelle.

PALATINE MONETAIRE STANDARD promeut des caractéristiques environnementales et sociales et, bien qu'elle n'ait pas pour objectif l'investissement durable, conformément à l'article 8 du Règlement SFDR, elle contiendra une proportion minimale de 10% d'investissements durables ayant un objectif environnemental. L'objectif environnemental que ce produit financier entend partiellement atteindre est de sélectionner des valeurs qui contribuent aux objectifs du développement durable en lien avec l'environnement sans que l'investissement nuise de façon significative à un objectif environnemental ou social. La SICAV s'attache aussi à investir dans des sociétés qui suivent de bonnes pratiques de gouvernance.

La SICAV prend également en compte les risques de durabilité et les caractéristiques ESG dans son processus de sélection de valeurs. L'objectif extra financier vise à pousser les entreprises vers une démarche de progrès en termes de pratiques ESG en engageant un dialogue régulier et en partageant avec elles des axes d'amélioration détaillés et suivis dans le temps.

La prise en compte de critères ESG contribue à enrichir encore l'approche d'investissement sur les taux. Plus de 90% des émetteurs font l'objet d'une évaluation qualitative et quantitative dans le cadre d'un processus de notation qui s'appuie sur l'équipe d'analystes ESG interne et les données des sociétés de notation extra-financière externes. Le processus d'analyse ESG privilégie les émetteurs les mieux notés, quels que soient leur taille et leur secteur (« Best-In-Universe »). La part des investissements dans des OPC ne peut dépasser 10% de l'actif net.

La SICAV investit dans des titres de créance (obligations, etc.) et dans des instruments du marché monétaire dont l'échéance maximale est de 2 ans. Le gérant s'assure que les titres détenus en portefeuille sont de haute qualité de crédit. La gestion procède à l'allocation du niveau de risque de crédit (critères financiers, choix du segment de courbe crédit, choix de la qualité de crédit et sélection des titres). Par dérogation, la SICAV envisage d'investir plus de 5% et jusqu'à 100% de ses actifs dans différents instruments du marché monétaire émis ou garantis par un état ou une administration (cf prospectus). Elle respectera les limites réglementaires de Maturité Moyenne Pondérée (maximum 6 mois), de Durée de Vie Moyenne Pondérée (maximum 12 mois), et de maturité résiduelle jusqu'à l'échéance légale des titres (maximum de 2 ans). Il peut utiliser des instruments financiers à terme de taux et/ou de change uniquement dans un but de couverture. Les titres en devises sont couverts contre le risque de change.

Les revenus nets de la SICAV sont intégralement investis.

La SICAV ne s'appuie pas sur un soutien extérieur pour garantir sa liquidité ou stabiliser sa valeur liquidative par action.

L'investisseur peut demander le rachat de ses parts tous les jours ouvrés avant 11h30. Le rachat est exécuté le jour même sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Durée de placement recommandée : 3 mois.

► **Indicateur de référence** :

L'indicateur de référence est l'indice €STR (European Short Term Rate) capitalisé.

L'€STR est calculé et publié par la Banque Centrale Européenne et représente le taux au jour le jour sur les opérations en blanc entièrement fondé sur le dispositif de déclaration des statistiques du marché monétaire. Les informations sur ce taux sont notamment disponibles sur le site internet de la Banque de France [www.banque-france.fr](http://www.banque-france.fr).

L'administrateur de l'indice bénéficie de l'exemption de l'article 2.2 du règlement Benchmark en tant que banque centrale et à ce titre n'a pas à être inscrit sur le registre de l'ESMA.

Le FCP n'est ni indiciel ni à référence indicielle et l'indice ne constitue qu'un indicateur de comparaison a posteriori de la performance.

Palatine Asset Management dispose d'un plan d'action interne qui sera mis en œuvre en cas de modification substantielle ou de cessation de l'indice de référence.

#### ► Profil de risque :

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion ; ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés financiers.

Compte tenu de l'orientation de la SICAV, l'investisseur s'expose à un certain nombre de risques, dont les principaux sont détaillés ci-dessous.

**Risque de perte en capital** : l'investisseur ne bénéficie d'aucune garantie de capital et peut donc ne pas retrouver son capital initialement investi.

**Risque de crédit** : la SICAV peut être totalement exposé au risque de crédit sur les émetteurs privés ou publics. En cas de dégradation de leur situation ou de leur défaillance, la valeur des titres de créance peut baisser et entraîner une baisse de la valeur liquidative.

**Risque de taux** : la SICAV peut, à tout moment, être totalement exposée au risque de taux, la sensibilité aux taux d'intérêt pouvant varier en fonction des titres à taux fixe détenus et entraîner une baisse de sa valeur liquidative. Toutefois, la valeur liquidative sera peu sensible aux variations des taux réels.

**Risque de contrepartie** : la SICAV pouvant avoir recours à des instruments financiers négociés de gré à gré (titres de créance, prises en pension) il existe un risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de la SICAV.

**Risque lié au recours aux dérivés** : la SICAV peut avoir recours à des dérivés ce qui peut induire un risque de baisse de la valeur liquidative plus significative et rapide que celle des marchés sur lesquels il est investi.

**Risque juridique** : l'utilisation des acquisitions et cessions temporaires de titres peut entraîner un risque juridique notamment relatif aux contrats conclus. La SICAV est susceptible de subir un certain nombre de risques inhabituels notamment une législation contradictoire, le manque de clarté ou le non-respect de la réglementation par d'autres acteurs du marché.

**Risque opérationnel** : la SICAV peut être exposée à des difficultés de négociation ou une impossibilité momentanée de négociation de certains titres dans lesquels l'OPCVM investit ou de ceux reçus en garantie en cas de défaillance d'une contrepartie d'opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

**Risque en matière de durabilité** : il s'agit du risque lié à un évènement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.

## - II - ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER ET POLITIQUE DE GESTION

L'année 2025 aura été marquée par la politique commerciale de Donald Trump et ses revirements incessants dont le marché s'est rapidement accommodé. L'Europe a réagi en adoptant une politique budgétaire plus volontariste. La Chine s'est engagée dans une profonde restructuration de son modèle économique réduisant les surcapacités et accélérant son effort dans la course technologique avec les Etats-Unis. Dans ce contexte toujours troublé par la guerre en Ukraine, les marchés financiers ont affiché des performances très supérieures aux attentes de début d'année grâce à l'allègement monétaire de la Fed et à l'engouement des intervenants pour l'IA ou le redressement des banques européennes.

### **Le Monde réagit aux tarifs de Trump**

#### **Etats-Unis : les déséquilibres induits par la politique tarifaire**

Le 2 avril 2025, Donald Trump a décidé d'imposer à l'ensemble des pays du Monde des tarifs douaniers inédits depuis les années 1930. La croissance américaine proche de 2,5% en fin d'année 2024 s'est brutalement arrêtée après la mise en œuvre de cette politique. Le taux de taxe moyen est ainsi passé de 2,5 % à 17-18 %, même si, dans les comptes publics, les recettes douanières ne représentent que 11 % environ de la valeur des importations américaines de biens. Ces nouvelles taxes s'ajoutaient à d'autres droits de douane applicables à la Chine, sous prétexte de la crise de santé publique liée au Fentanyl, et aux partenaires commerciaux des Etats-Unis en Amérique du Nord, au mépris des accords-cadres (USMCA) régissant le commerce dans la zone renégociés par.... Donald Trump lors de son premier mandat. Les tarifs de « Liberation Day » ont cependant été suspendus six jours seulement après leur annonce. Des négociations bilatérales avec une multitude de pays ont ensuite démarré mais l'incertitude sur le champ d'application des droits de douane (sectoriels notamment) reste significative. Ce climat délétère, pourtant dans la droite ligne des promesses de campagne présidentielle de Donald Trump, a bouleversé le commerce mondial. Les entreprises américaines ont anticipé les tarifs en augmentant leurs importations de biens non substituables par une production américaine, en particulier les équipements de haute technologie. L'augmentation du déficit extérieur explique la contraction de l'activité aux Etats-Unis au 1er trimestre 2025 avant la normalisation des deux trimestres suivants.

Le désordre engendré par les annonces successives s'est traduit par une dégradation significative du marché du travail à partir du printemps. Les créations d'emplois sont quasiment nulles entre mai et novembre (+17k par mois). Les licenciements publics décidés par feu le DoGE (Department of Government Efficiency) d'Elon Musk tombé en disgrâce se sont ajoutés au retournement de l'emploi privé. La plupart des secteurs de l'économie détruisent des emplois. La santé, les loisirs, et, plus récemment, la construction sont les seuls secteurs augmentant encore leurs effectifs. La croissance aurait été bien inférieure sans les investissements en technologie. L'essor de l'intelligence artificielle engendre des investissements considérables en infrastructures (centres de données), en équipements (semiconducteurs, ordinateurs, serveurs) et en logiciels. On estime que, sans ces dépenses d'investissements, la croissance américaine n'aurait pas dépassé 0,5 % en 2025. La concurrence féroce entre les Etats-Unis et la Chine sur l'intelligence artificielle et d'autres sujets connexes comme la robotique expliquent les restrictions d'exportations vers la Chine, qui répliquent en diffusant ses avancées accessibles à moindres coûts, à l'instar du choc Deepseek. L'accent mis sur l'IA masque un certain nombre de fragilités dans l'économie américaine. Le consommateur semble à bout de souffle, à l'exception des ménages situés dans le 1er décile des revenus dont les dépenses représentent désormais près de la moitié de la consommation privée. Les retards de paiement pour la majorité des ménages sont en nette augmentation atteignant des niveaux comparables aux sommets de la crise financière alors que le taux de chômage reste relativement faible. Les retards de paiements à 90 jours sont à deux chiffres pour les cartes de crédit et la dette étudiante après la fin du moratoire décidé par Joe Biden. Les défauts sur les prêts automobiles ont déjà abouti à des faillites spectaculaires d'instituts de crédit dans le secteur. Plus que jamais, le plongeon de la confiance des ménages traduit un malaise dans la population américaine. Les tarifs douaniers ont naturellement affecté le prix des biens importés mais la bonne gestion des stocks des entreprises étale le choc dans le temps. En fin d'année, la baisse du baril apportait un peu de soutien au consommateur par le biais de prix de l'essence moins élevés. Sur le marché du logement, les prix ont baissé cinq mois durant avant un début de stabilisation à l'automne. En fait, les vendeurs retirent leurs biens de la vente et le coût d'acquisition reste hors d'atteinte pour les ménages jeunes sans patrimoine immobilier. Les taux hypothécaires à 30 ans supérieurs à 6 % grèvent la demande et réduisent l'activité d'achat-vente sur le marché du logement. En conclusion, la politique de Donald Trump induit des déséquilibres croissants au sein de l'économie américaine. La croissance s'installe sous le potentiel et la Fed se trouve dans l'obligation de réagir à la dégradation du marché du travail. Le FOMC a ainsi abaissé par trois fois ses taux d'intérêt en 2025 à 3,75 % en décembre, tout en mettant un terme à la réduction de son bilan voire en injectant de nouveaux des liquidités sur le marché monétaire.

### **Zone euro : résilience et stimulus budgétaire en réponse à la guerre tarifaire**

En Europe, la résistance aux tarifs douaniers s'est organisée d'autant que Donald Trump semblait revenir sur les garanties de sécurité américaines inscrites dans l'accord de l'OTAN. Face à la menace russe grandissante, les pays européens doivent moderniser leurs armées et réaffirmer un soutien indéfectible à l'Ukraine alors que la politique américaine s'éloigne des idéaux démocratiques pour s'aligner sur la vision de Vladimir Poutine. Nécessité fait loi. L'Union européenne s'est donc engagée à investir dans la défense sous l'impulsion de l'Allemagne qui en profite pour s'affranchir de son carcan budgétaire. Le frein à la dette a sauté et le gouvernement Merz affiche ses ambitions au travers des investissements dans la défense de 400 Mds € sur 4 ans et 500 Mds € de dépenses d'infrastructures sur 10 ans. L'Allemagne maintiendra ainsi un déficit public de l'ordre de 3 à 4 % du PIB pendant plusieurs

années. Ce changement de philosophie en Allemagne devrait permettre à la France d'initier une politique de redressement des finances publiques. L'absence de consensus et l'instabilité politique (4 Premiers ministres se sont succédés en 2025) rendent néanmoins difficile la mise en œuvre d'une politique de rigueur. Cela dit, sous l'impulsion de l'Allemagne et compte tenu de la dynamique de la péninsule ibérique, la croissance se redresse progressivement en zone euro. Les baisses de taux de la BCE commencent à percoler dans l'économie. La construction semble enfin répondre à l'assouplissement monétaire passé. Les salaires réels progressent et le taux de chômage reste proche des plus bas historiques. Hormis la France et la Belgique, la plupart des pays ont retrouvé des marges de manœuvre budgétaires. L'optimisme de la BCE au sujet de la situation économique grandit en fin d'année. Le statu quo sur les taux à 2% qui prévaut depuis juin 2025 reste approprié et devrait se prolonger tout au long de 2026.

### **Chine : la revue du modèle de croissance pour redresser l'activité**

L'économie chinoise fait face à un choc démographique considérable. La baisse de la population met au jour les surcapacités immobilières accumulées pendant les années 2010. Le secteur de la construction est en contraction de sorte que l'investissement logement continue de baisser à un rythme de 15 % l'an. Les faillites se poursuivront tant qu'un excès de capital restera à purger. Cette purge concerne désormais d'autres secteurs industriels où les surcapacités de production sont manifestes. Ces surcapacités sont au cœur des tensions commerciales avec les Etats-Unis et l'Europe. Les producteurs chinois trouvent néanmoins des relais de croissance en Afrique, de sorte que les exportations continuent d'être le principal moteur de l'économie chinoise. La politique anti-involution annoncée au cours de l'été vise à effacer ces surcapacités dans la plupart des secteurs de sorte à combattre les pressions déflationnistes. Les prix à la production sont encore en baisse de 2% en fin d'année 2025. Le redressement passe par la faillite des « zombies », ces entreprises accumulant les pertes au travers des cycles. Près d'un quart du tissu industriel chinois fait des pertes. La déflation interne et la hausse du chômage pèsent sur la consommation et retarde le nécessaire rééquilibrage de la demande. La confiance des ménages est faible, ce qui explique les difficultés à stimuler la consommation malgré une succession d'initiatives publiques en ce sens. Malgré ce tableau inquiétant, la Chine présente beaucoup d'atouts qui s'affirment année après année. L'empire du milieu est désormais à la frontière technologique dans la plupart des domaines de pointe. Les modèles d'IA chinois sont plus accessibles que leurs équivalents américains. Les avancées en matière de robotique, de biotechnologie, d'énergies renouvelables créent les nouveaux standards internationaux. Le retard chinois dans la production de semi-conducteurs reste conséquent mais tend à se réduire malgré les restrictions sur le transfert de technologie des Etats-Unis (puces de Nvidia et autres équipements). La Chine est donc à la croisée des chemins. Un nouveau modèle basé sur les technologies les plus avancées, alimenté aussi par les politiques de réarmement, émerge à mesure que les surcapacités sont détruites. L'ajustement est pénible et la croissance fléchira inévitablement.

### **L'étonnante résilience des marchés au risque politique**

L'année 2025 sur les marchés financiers est étonnante à plusieurs égards. Les performances boursières s'avèrent solides de l'ordre de 15 à 20 % pour la plupart des indices avec des rentabilités annuelles spectaculaires pour la technologie américaine, y compris les actions de sociétés non-profitables, le KOSPI coréen ou les banques européennes. Les marchés de taux ont digéré le changement de philosophie budgétaire en Allemagne tout en naviguant les errements politiques de l'Administration Trump ou en évitant les pièges d'une communication automnale périlleuse au Royaume-Uni. La fin d'année laisse néanmoins entrevoir la fin du cycle d'assouplissement (Australie, Canada) voire un resserrement monétaire au Japon. Le crédit au sens large, intégrant les souverains et les dettes d'entreprises, fait fi de la volatilité des marchés de taux. Quant aux devises, le dollar vacille, le yuan se stabilise avant d'entamer un second semestre d'appréciation mesurée et le yen persiste dans la baisse. L'or recueille tous les suffrages mettant un terme au statut de valeur refuge supposé des cryptomonnaies.

### **« Sell America ! » ou le réflexe anti-dollar après le choc tarifaire**

Le dollar a connu un premier semestre très difficile. Le dollar a baissé de 10 % sur les six premiers mois de l'année. Une hausse unilatérale des tarifs aurait dû conduire à une hausse du dollar mais les réactions successives du Canada, du Mexique et de la Chine ont renversé la dynamique du dollar. Les trêves tarifaires successives et l'annonce d'accords commerciaux ont ensuite stabilisé le dollar. Les tarifs douaniers totalisant environ 200 Mds de \$ ont aussi eu un effet favorable en réduisant quelque peu le déficit fédéral (1 775 Mds \$ sur l'année fiscale achevée en septembre 2025). Pour un temps, immédiatement après l'annonce des tarifs tous azimuts, un vent de panique s'est emparé des marchés

de Treasuries avec une triple dynamique caractéristique des crises des pays émergents : baisses simultanées des actions, des obligations et de la devise. Trump annoncera rapidement (6 jours après) la trêve salutaire qui constituera LE signal d'achat de l'année sur les actifs risqués. En moins de 6 semaines, le cratère consécutif au « Libération Day » allait être comblé de sorte que tous les principaux marchés d'actifs risqués retrouvaient leurs niveaux initiaux. Hormis cet épisode « Sell America » de volatilité intense, les marchés ont progressé en l'absence de volatilité notable surtout au regard des tensions géopolitiques persistantes et de l'incertitude économique née des barrières douanières accrues.

### **Révolution idéologique en Allemagne**

En Europe, l'annonce du plan budgétaire en Allemagne en mars a fait l'effet d'une bombe. Le 10 ans allemand s'est échangé à 2,94 % au plus haut de l'année malgré l'ancrage du statu quo monétaire de la BCE. L'annonce de la FinanzAgentur confirmant que l'Allemagne serait le plus gros emprunteur souverain pendant plusieurs années a remis de la pression sur les taux longs allemands en fin d'année (notamment après l'annonce du lancement d'un nouveau Bund à 20 ans). Le resserrement quantitatif de la BCE joue aussi son rôle dans la hausse des taux à long terme et le maintien de swap spreads réduits. La réforme des fonds de pension néerlandais a toutefois modifié la dynamique sur les maturités longues. Les flux de couverture se sont raccourcis et les débouchements de positions de swaps ont contribué à la repentification de la partie longue des courbes de taux en euros. Cette thématique de taux à long terme plus élevés n'est pas spécifique à l'Europe. Le vieillissement de la population induit une moindre demande de duration longue. Au Japon, le 10 ans atteint 2 % un niveau inconnu depuis 25 ans. La BOJ toujours hésitante se voit contrainte de réagir à l'inflation désormais endémique dans l'archipel. Le marché des changes semble encore douter du revirement restrictif de la BoJ. Sur les marchés du crédit, la tendance était au resserrement. Les valorisations sont probablement excessives mais le maintien d'une croissance économique proche du potentiel européen, et l'absence de cycle significatif d'opérations de fusions et d'acquisitions, alimentent la baisse des primes de risque.

La performance du fonds Palatine Monétaire Standard sur l'année 2025 est de **+2,43%** alors que l'Ester capitalisé offre +2,24% soit un différentiel de performance positif de 19 points de base. Les performances passées de la SICAV ne préjugent pas de ses performances futures.

### **- III - INFORMATION SUR LES TECHNIQUES DE GESTION DE PORTEFEUILLE**

- ✓ Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace de portefeuille ;
- ✓ Identité des contreparties à ces techniques ;
- ✓ Type et montant des garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie ;
- ✓ Revenus découlant de ces techniques pour l'exercice comptable et frais opérationnels directs et indirects occasionnés.

Sur l'exercice 2025, la SICAV n'a pas eu recours à ces techniques.

### **- IV - INFORMATION SUR LA TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET LA REUTILISATION (SFTR)**

- ✓ Informations générales :           Montant des titres et matières premières prêtés  
  Montant des actifs engagés
- ✓ Données sur la concentration ;
- ✓ Données d'opérations agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global ;
- ✓ Données sur la réutilisation des garanties (collatéral) ;
- ✓ Conservation des garanties reçues par l'OPC dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global ;
- ✓ Conservation des garanties fournies par l'OPC dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global ;
- ✓ Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global.

Sur l'exercice 2025, la SICAV n'a pas eu recours à ce type d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

## **- VI - INFORMATIONS D'ORDRE DEONTOLOGIQUE**

### **Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires**

Une procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties prenant en compte des critères objectifs tels que le coût de l'intermédiation, la qualité d'exécution, la recherche a été mise en place au sein de la société de gestion. Cette procédure est disponible sur le site internet de PALATINE ASSET MANAGEMENT à l'adresse suivante : [www.palatine-am.com](http://www.palatine-am.com)

La prestation d'intermédiation est confiée par le délégataire de gestion financière à Natixis TradEx Solutions (anciennement Natixis Asset Management Finance (NAMFI)), société anonyme de droit français dotée d'un capital social de 15 millions d'euros, Natixis TradEx Solutions a obtenu le 23 juillet 2009 de l'ACPR un agrément de banque prestataire de services d'investissement. Les deux sociétés appartiennent au même groupe.

Natixis TradEx Solutions a notamment pour objet d'assurer une prestation d'intermédiation (i.e. réception-transmission et exécution d'ordres pour compte de tiers) principalement auprès de sociétés de gestion du groupe.

Informations sur les risques de conflits d'intérêt :

Dans le cadre de ses activités, le délégataire de gestion financière est amené à passer des ordres pour le compte des portefeuilles dont il assure la gestion. Il transmet la quasi-totalité de ses ordres sur instruments financiers résultant des décisions de gestion à Natixis TradEx Solutions. PALATINE AM, OSTRUM AM et Natixis TradEx Solutions appartiennent au même groupe (BPCE).

Le délégataire de gestion financière, afin d'améliorer les rendements et les produits financiers des portefeuilles, peut avoir recours aux opérations de prises/mises en pensions livrées. Cette activité de prises et mises en pension de titres est également assurée dans sa quasi totalité par Natixis TradEx Solutions. Par ailleurs, les portefeuilles pourront conclure des prises en pension notamment au titre du remplacement des garanties financières reçues en espèces du fait de ces opérations de prises et mises en pension de titres.

Natixis TradEx Solutions peut intervenir en mode « principal » ou en mode « agent ». L'intervention en mode « principal » correspond à une intervention en tant que contrepartie des portefeuilles gérés par le délégataire de gestion financière. L'intervention en mode « agent » se traduit par un travail d'intermédiation de Natixis TradEx Solutions entre les portefeuilles et les contreparties de marché. Celles-ci peuvent être des entités appartenant au groupe de la société de gestion ou du dépositaire.

Le volume des opérations de cessions temporaires traitées par Natixis TradEx Solutions lui permet d'avoir une bonne connaissance de ce marché et d'en faire ainsi bénéficier les portefeuilles gérés par le délégataire de gestion financière. Pour plus d'information concernant les risques, se référer à la rubrique « profil de risque » et « informations sur les garanties financières ».

### **Prise en compte des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG)**

**Annexe ESG : Reporting article 29 LEC de la Loi Energie Climat n°2019-1147 du 08/11/2019**  
*ex act.173 de la Loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte (LTECV)*

#### **1) Déploiement de la démarche ESG au sein de la société de gestion**

L'investissement responsable est un axe stratégique de développement pour PALATINE ASSET MANAGEMENT qui s'est engagée depuis de nombreuses années à intégrer les enjeux Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance (ESG) dans la gestion de certains de ses OPC. L'analyse des critères ESG (sur l'Environnement, le Social et la Gouvernance) de Palatine AM d'un émetteur (action ou dette) permet d'évaluer la démarche RSE des entreprises. Notre démarche ESG se matérialise par une politique d'intégration des risques de durabilité et l'intégration dans notre gestion des critères environnementaux sociaux et de gouvernance.

Palatine AM est convaincu que la prise en compte de ces critères ESG est source de performance financière sur le long terme. Cette démarche permet d'associer toutes les équipes de la société de gestion.

Palatine AM est signataire des Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies (UN PRI). Son engagement a pour vocation de pousser les entreprises dans une démarche de progrès. Elle passe par une politique de vote axée sur les critères ESG, un dialogue avec les entreprises et un engagement collaboratif avec WDI.

Toutes les informations concernant l'article 29 LEC de la Loi Energie Climat et relatives à la société de gestion PALATINE AM sont à retrouver dans un document spécifique accessible à l'adresse suivante : [Investissement Durable - Palatine Asset Management](#) .

**2) Déploiement au niveau du fonds.**

a) Prise en compte de critères ESG et de critères liés au changement climatique par le fonds

Ce fonds applique des exclusions normatives, sectorielles et de controverses dont la liste est accessible à l'adresse suivante [Investissement Durable - Palatine Asset Management](#).

Sur l'exercice, le filtre ESG a exclu un minimum de 20% des émetteurs les plus mal notés de l'univers d'investissement de départ.

b) Politique de vote et engagement

Se référer au document ad-hoc mis en ligne sur le site internet de la société.

**Règlement SFDR – Règlement TAXONOMIE**

L'objectif extra-financier du fonds est conforme aux dispositions de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du parlement européen et du conseil (SFDR).

Le produit financier réalise une part d'investissements durables, d'au moins 10%, ayant un objectif environnemental pour laquelle il s'assure du respect du principe de DNSH et d'une bonne gouvernance.

Le produit financier intégrera également l'alignement à la taxonomie dans sa gestion. Les investissements corporate devront permettre d'atteindre un alignement minimum du portefeuille de 0%.

L'annexe périodique SFDR figure à la fin de ce rapport.

**Risque global du FCP**

La société de gestion utilise pour calculer le risque global de la SICAV la méthode du calcul de l'engagement telle que définie aux articles 411-74, 411-75 et 411-76 du règlement général de l'AMF, et par l'instruction AMF n° 2011-15.

**Mention sur les rémunérations :**

La rémunération variable est composée en règle générale de 70 % de critères quantitatifs et de 30 % de critères qualitatifs. Ces éléments qualitatifs prennent notamment en compte : le management, le travail en équipe (présence et participation aux comités, qualité du travail en binôme et avec le reste de l'équipe), le partage de l'information, la participation à la réussite collective, la transparence, les intérêts des clients et la capacité à nouer une relation de confiance avec eux, le respect des processus de décisions d'investissement et plus particulièrement l'intégration des risques en matière de durabilité.

La rémunération variable peut être modifiée selon les risques pris et la rentabilité de la société de gestion. Le pourcentage appliqué pourra être différent selon les fonctions et les résultats de chaque collaborateur. La réduction de la rémunération variable sera significative en cas de pertes de la société, ou d'une prise de risques passés et futurs jugée excessive et inacceptable. Elle pourra aller jusqu'à la suppression totale de la rémunération variable. Les risques visés comprennent principalement les risques pris en matière de gestion, le risque de contrepartie, le risque de non-conformité, une insuffisance en matière de contrôle, de connaissance des clients, des pratiques visant à s'éloigner de la réglementation.

Pour l'exercice 2025, le montant total des rémunérations versées par Palatine Asset Management à son personnel (25 collaborateurs fin de période) a représenté 2 474 K€, et se décompose pour 1 981 K€ au titre des rémunérations fixes et pour 493 K€ au titre des rémunérations variables.

Aucune rémunération n'est versée par l'OPC, il n'y a pas d'intéressement aux plus-values (carried interests).

**- VI – RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE**

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4 du Code de commerce, modifié par l'ordonnance n° 2017-1180 du 19 juillet 2017, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint les informations suivantes :

1. Les conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre, d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % de PALATINE MONETAIRE STANDARD et, d'autre part, une autre société dont la première possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales : Néant

2. Le tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale des actionnaires dans le domaine des augmentations de capital, par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2, et faisant apparaître l'utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice : Néant

3. Les modalités d'exercice de la direction générale prévues à l'article L.225-51-1 :  
La direction générale de la société est assumée, sous sa responsabilité, par une personne physique nommée par le conseil d'administration et portant le titre de directeur général.

4. La liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social durant l'exercice est jointe au dossier du conseil d'administration.

## **- VII – PRINCIPAUX MOUVEMENTS DU PORTEFEUILLE**

ISIN	Designation	Sens	Date	Quantité	Montant(€)
BE6359581673	KBC BANK 040225 FIX 0.0	Achat TCN	03/02/2025	35 000 000	34 997 271
FR0129013738	CREDIT AGRICOLE SA 030225 FIX 0.0	Achat TCN	31/01/2025	35 000 000	34 991 556
FR0129411353	CREDIT AGRICOLE SA 021025 FIX 0.0	Achat TCN	01/10/2025	20 000 000	19 999 028
FR0129411692	CREDIT AGRICOLE SA 031025 FIX 0.0	Achat TCN	02/10/2025	20 000 000	19 999 028
FR0129416584	CREDIT AGRICOLE SA 081025 FIX 0.0	Achat TCN	07/10/2025	20 000 000	19 999 028
FR0129416097	CREDIT AGRICOLE SA 070126 FIX 0.0	Achat TCN	06/10/2025	20 000 000	19 998 928
FR0129111151	CREDIT AGRICOLE SA 061025 FIX 0.0	Achat TCN	03/10/2025	20 000 000	19 996 884
XS2743548443	PURPLE PROTECTED ASSET OISEST+0.18% 16-10-26	Achat d'obligations	15/10/2025	120	15 000 240
FR0129105609	CREDIT AGRICOLE SA 160725 FIX 0.0	Achat TCN	15/07/2025	15 000 000	14 999 296
FR0129012300	CREDIT AGRICOLE SA 050225 FIX 0.0	Achat TCN	04/02/2025	15 000 000	14 998 879

## **- VIII - OPERATIONS OU LE GROUPE A UN INTERET PARTICULIER**

Au 31/12/2025 :  
- OPCVM = 9,52 % de l'actif net  
- Obligations = 0,91 % de l'actif net  
- T.C.N. = - % de l'actif net

## **- IX - INFORMATIONS PARTICULIERES**

### CHANGEMENTS INTERVENUS :

- Depuis 2025, les normes du Label ISR V3 sont appliquées : le prospectus et l'annexe précontractuelle SFDR ont été mis à jour et sont disponibles sur le site internet de la société de gestion à l'adresse :

<https://www.palatine-am.com/investisseur-institutionnel/monetaires/palatine-monetaire-standard>

Rubrique Découvrir le fonds / Prospectus.

### - CHANGEMENTS A INTERVENIR SUR LE PROCHAIN EXERCICE :

Néant.

# Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852\*\*

Dénomination du produit :  
PALATINE MONETAIRE STANDARD

Identifiant d'entité juridique :  
969500Q2EX7G6P0X4W08

## Caractéristiques environnementales et sociales

### Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

OUI

NON

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : \_\_ %

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une portion de 42,32% d'investissement durables.

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durable sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

ayant un objectif social

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : \_\_ %

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales mais n'a pas réalisé d'investissement durables.

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



### Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

PALATINE MONETAIRE STANDARD a promu des caractéristiques environnementales sur l'exercice comptable du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Le suivi des performances ESG est effectué quotidiennement par Palatine Asset Management. La mesure de l'atteinte de la promotion des caractéristiques environnementales et de l'investissement durable environnemental est publiée ci-dessous en moyenne annuelle des performances trimestrielles de la période.

#### ○ Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Sur la période, la performance des indicateurs de durabilité du portefeuille a été la suivante (hors cash et assimilé) :

##### 1 - Entreprises :

Indicateurs	Moyenne annuelle des mesures trimestrielles
Respect des politiques d'exclusions	100%
Pourcentage de valeurs investies ayant une note ESG supérieure au seuil d'exclusion de 25% minimum	99,51%*
Pourcentage de réduction de l'univers d'investissement	25%
Contribution environnementale (pourcentage de valeurs investies ayant une contribution positive à au moins un des ODD environnementaux des Nations Unies)	82,76%
Pourcentage de valeurs investies dont le DNSH est limité	45,16%
Pourcentage de valeurs investies observant des pratiques de bonne gouvernance	93,48%

\* Le dépassement de 0,69% est dû la valeur RENAULT SA 230425 FIX 0.0 qui ne respectait pas la note seuil du fonds. Ce dépassement s'explique par un changement de fournisseurs de données ESG (Moody's => MSCI) opéré au 01/01/2025 qui a fait baisser la note ESG de la valeur en dessous de la note seuil du fonds. En raison de cet événement exceptionnel, un allongement de délai exceptionnel (3 mois au lieu de 1 mois) a été donné au gérant pour mettre son portefeuille en conformité avec la note seuil, à partir de la date de calcul de la note seuil (07/01/2025). La valeur RENAULT SA 230425 FIX 0.0 a été sortie du fonds dans le respect de ce délai exceptionnel de mise en conformité (08/04/2025).

##### 2- Souverains :

Indicateurs	Moyenne annuelle des mesures trimestrielles
Respect des politiques d'exclusions	NA
Pourcentage de valeurs investies ayant une note ESG supérieure au seuil d'exclusion de 25% minimum	NA
Pourcentage de réduction de l'univers d'investissement	NA
Contribution environnementale (pourcentage des valeurs investies faisant partie des 80% des plus gros contributeurs de l'OCDE aux ODD)	NA
Pourcentage de valeurs investies dont le DNSH est limité	NA
Pourcentage de valeurs investies observant des pratiques de bonne gouvernance	NA

Sur la période, la performance des indicateurs de durabilité du portefeuille par rapport à son indice de référence a

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

été la suivante :

1- Entreprises :

Indicateur	Moyenne annuelle des mesures trimestrielles	
	Fonds	Indice
Note ESG (sur 20)	12,52	11,92
Intensité carbone Scopes 1,2,3 amont & aval (en tCO2e/Meur) *	1 630	1 793
Défaut de politiques de lutte contre la corruption (en % d'actif) *	8,95%	12,17%

\*Ces indicateurs sont les indicateurs de surperformance définis dans le cadre du Label ISR, leurs couvertures ont toujours été d'au moins 90% sur la période.

2- Souverains :

Indicateur	Moyenne annuelle des mesures trimestrielles	
	Fonds	Indice
Note ESG (sur 20)	NA	NA
Intensité carbone (en tCO2e/MeurPIB) *	NA	NA
Indice de liberté de la presse (/100, 100 est le meilleur) *	N/A	N/A

\*Ces indicateurs sont les indicateurs de surperformance définis dans le cadre du Label ISR, leurs couvertures ont toujours été d'au moins 90% sur la période.

○ ...Et par rapport aux périodes précédentes ?

1- Entreprises :

Indicateur	Moyenne annuelle des mesures trimestrielles de 2024		Moyenne annuelle des mesures trimestrielles de 2025	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice
Note ESG (sur 20)	12,19	11,07	12,52	11,92
Intensité carbone Scopes 1,2,3 amont & aval (en tCO2e/Meur) *	NA	NA	1 630	1 793
Défaut de politiques de lutte contre la corruption (en % d'actif) *	NA	NA	8,95%	12,17%

\*Ces indicateurs sont les indicateurs de surperformance définis dans le cadre du Label ISR, leurs couvertures ont toujours été d'au moins 90% sur la période. Ils sont utilisés depuis le 01/01/2025.

2- Souverains :

Indicateur	Moyenne annuelle des mesures trimestrielles de 2024		Moyenne annuelle des mesures trimestrielles de 2025	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice
Note ESG (sur 20)	NA	NA	NA	NA
Intensité carbone (en tCO2e/MeurPIB) *	NA	NA	NA	NA
Indice de liberté de la presse (/100, 100 est le meilleur) *	NA	NA	NA	NA

\*Ces indicateurs sont les indicateurs de surperformance définis dans le cadre du Label ISR, leurs couvertures ont toujours été d'au moins 90% sur la période.

○ Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Le fonds avait comme objectif d'investissement durable environnemental :

1- Pour les émetteurs Entreprises :

- a. Sélectionner des entreprises dont l'activité ne porte pas significativement préjudice aux facteurs de durabilité :
  - i. 100% des valeurs investies respectent les politiques d'exclusion de Palatine AM.
  - ii. 45,16% des entreprises investies ont passé les filtres de vérification du DNSH de Palatine AM.
- b. Investir dans des sociétés qui apportent des solutions aux enjeux du développement durable : 82,76% des valeurs qualifiées de durables ont eu une contribution positive à au moins un des ODD environnementaux des Nations Unies.
- c. Investir dans des entreprises ayant des pratiques de bonne gouvernance : 93,48% des sociétés investies respectent les seuils fixés par Palatine AM permettant de qualifier de bonne leur gouvernance.

2- Pour les émetteurs Souverains :

- a. Sélectionner des émetteurs qui ne portent pas significativement préjudice aux facteurs de durabilité :
  - i. 100% des émetteurs investis respectent les politiques d'exclusion de Palatine AM.
  - ii. 100% des émetteurs investis ont passé les filtres de vérification du DNSH de Palatine AM.
- b. Investir dans des émetteurs qui contribuent aux enjeux du développement durable : 100% des émetteurs investis font partie des 80% des plus gros contributeurs de l'OCDE aux ODD.
- c. Investir dans des émetteurs ayant des pratiques de bonne gouvernance : 100% des émetteurs souverains investis respectent les seuils fixés par Palatine AM permettant de qualifier de bonne leur gouvernance.

○ Dans quelle mesure les investissements durables que ce produit a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

**Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?**

Au cours de la période (moyenne des 4 trimestres), les principales incidences négatives du fonds ont été les suivantes :

Entreprises		Typologie *	Période 2025				Période 2024	
			Fonds		Indice		Fonds	
			Valeurs	Couvertures	Valeurs	Couvertures	Valeurs	Couvertures
1. Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1 (tCO2e)	E	17 167,03	96,56	32 847,68	90,68	11 687	95,75
	Émissions de GES de niveau 2 (tCO2e)	E	8 903,67	96,56	10 451,49	90,68	6 298	95,75
	Émissions de GES de niveau 3 (tCO2e)	E	359 579,86	94,37	430 457,78	89,89	373 817	92,16
	Émissions totales de GES (tCO2e)	E	385 650,55	94,37	473 756,95	89,89	391 802	92,16
2. Empreinte carbone (tCO2e/MEur investis)		E	689,71	94,37	795,72	89,89	669	92,16
3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (tCO2e/MEur de CA)		E	1 629,75	95,71	1 792,64	90,41	1 117	95,63
4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (%)		E	6,31	95,93	7,20	87,57	3,53%	98,56
5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Consommation (%)	E	52,87	96,56	56,73	90,68	50,26%	95,75
	Production (%)	E	1,19	92,88	1,57	88,57	0,83%	92,16
6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Nace A (GWh/MEur de CA)	E	0,20	65,30	0,20	100,00	0	100,00
	Nace B (GWh/MEur de CA)	E	-	NA	1,09	100,00	NA	NA
	Nace C (GWh/MEur de CA)	E	0,12	96,50	0,36	97,69	0	90,10
	Nace D (GWh/MEur de CA)	E	1,40	100,00	1,43	88,54	1	100,00
	Nace E (GWh/MEur de CA)	E	1,32	100,00	0,48	100,00	1	100,00
	Nace F (GWh/MEur de CA)	E	0,15	100,00	0,13	100,00	0	100,00
	Nace G (GWh/MEur de CA)	E	0,08	100,00	0,14	93,18	0	100,00
	Nace H (GWh/MEur de CA)	E	0,15	100,00	0,24	67,30	0	100,00
7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité (%)		E	0,98	70,40	2,29	62,09	1,50	81,19
8. Rejets dans l'eau (t/MEur investis)		E	0,02	94,35	0,03	90,09	0,02	93,26
9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs (t/MEur investis)		E	0,81	96,56	11,73	90,42	1,06	95,75
10. Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales (%)		G	-	100,00	0,33	100,00	0	100,00
11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (%)		G	-	92,62	-	88,71	0%	91,33
12. Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé (%)		S	16,53	96,11	15,44	89,69	15,98	93,65
13. Mixité au sein des organes de gouvernance (%)		G	40,53	94,69	39,60	90,63	41,43	93,90
14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques) (%)		S	-	100,00	-	100,00	0%	100
<b>Souverains</b>								
15. Intensité de GES (tCO2e/ PIB (EUR mn))		E	NA	NA	NA	NA	NA	NA
16. Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (#)		S	NA	NA	NA	NA	NA	NA
<b>Immobiliers</b>								
17. Exposition à des combustibles fossiles via des actifs immobiliers		E	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
18. Exposition à des actifs immobiliers inefficaces sur le plan énergétique		E	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
<b>Additionnels - Tableau 2 &amp; 3</b>								
II.2. Émissions de polluants atmosphériques (t/MEur investis)		E	0,15	96,56	0,23	90,68	0,11	95,75
III.15. Absence de politique de lutte contre la corruption et les actes de corruption (%)		S	8,95	92,33	12,17	94,12	3,70	80,55

\* Typologie : Environnement (E), Social (S), Gouvernance (G)

**Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ?**

La prise en compte des principes directeurs de l'OCDE et des principes des Nations Unies se font en plusieurs étapes :

Au cours de la période :

1- Pour les émetteurs Entreprises :

- o Gestion des controverses : aucune valeur investie n'a fait l'objet d'une controverse matérielle liée aux Droits de l'Homme.
- o Compliance des entreprises investies aux principes des Nations Unies ou de l'OCDE : le fonds a détenu en moyenne 79,47% de sociétés signataires du Pacte Mondial des Nations Unies.
- o Evaluation des politiques de lutte contre la corruption : 91,05% des sociétés investies au sein du fonds ont présenté des politiques de lutte contre la corruption.
- o Notation ESG : la note ESG moyenne du fonds est 12,52/20.

2- Pour les émetteurs Souverains :

- o Gestion des controverses : aucun émetteur Souverain investi n'a fait l'objet d'une controverse matérielle liée aux droits humains ou n'a violé un accord international.
- o Politiques de lutte contre la corruption : 100% des émetteurs Souverains investis ont un score d'évaluation de leur politique de lutte contre la corruption (Corruption Perception Index) supérieur au seuil d'exclusion

fixé par Palatine AM

- Vérification des bonnes pratiques en matière de transparence fiscale : 100% des émetteurs Souverains investis ne figurent pas dans la liste des émetteurs non coopératifs d'après le Code général des impôts français ainsi que ceux figurant sur la liste noire des paradis fiscaux de l'OCDE.
- Notation ESG : Non applicable, aucun souverain n'a été investi sur la période.



**Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?**

La part moyenne d'investissement ayant pris en compte des principales incidences négatives sur la période a été de 45,16% pour les titres d'entreprise et 100% pour les titres Souverains.



**Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?**

Les 15 principaux investissements du produit financier (ou 50% des investissements du produit financier) sur la période ont été les suivants :

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissement du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Principaux investissements	Secteur	% d'actifs	Pays
OSTRUM SRI MONEY 6M	NA	4,64	France
PALATINE MONETAIRE COURT TERME (I)	NA	4,20	France
PURPLE PROTECTED ASSET OISEST+0.1% 17-10-25	NA	1,75	Luxembourg
FIS 0.625% 12/03/25	Industrials	0,94	Etats Unis
FTV 3.7 02/13/26	Industrials	0,93	Etats Unis
DLR 2.5% 01/16/26	NA	0,89	Etats Unis
GROU E E3R+0.78% 20-07-26	Industrials	0,84	France
SOCGEN 0.125% 11/17/26	Financials	0,83	France
HOPF 0 03/26/26	Industrials	0,80	France
NEU MTN EIFFAGE 30/05/2025 EURIBOR 3 MONTHS 90 bps	Industrials	0,74	France
CIBC 0% 17/07/26 *EUR	Financials	0,74	Canada
EDF E3R+0.58% 22-01-27	Utilities	0,69	France
ANNGR 0 12/01/25	Real Estate	0,69	Allemagne
EDF E3R+0.6% 19-05-27	Utilities	0,68	France
UNIVERSAL MUSIC GROUP N.V. 220425 FIX 0.	Consumer Discretionary	0,65	Pays Bas



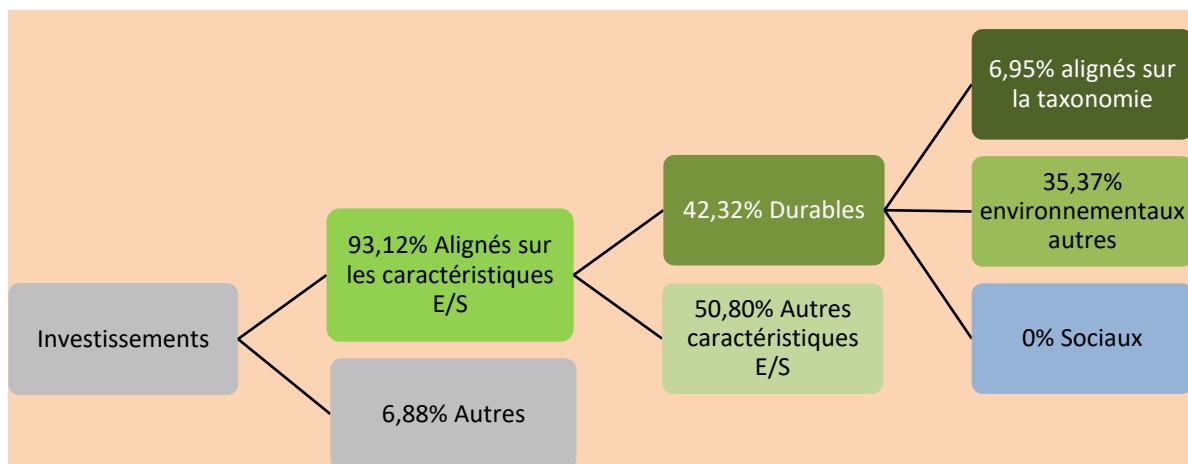
**Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?**

Le produit financier a investi en moyenne 42,32% de son actif dans des investissements alignés à son objectif environnemental (dont 6,95% alignés sur la taxonomie).

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

### ○ Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs au cours de la période a été la suivante :



La catégorie #1 **Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 **Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 **Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie #1A **Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnement ou sociaux;
- la sous-catégorie #1B **Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

### ○ Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Les principaux secteurs d'investissement au cours de la période ont été les suivants :

- Industrie
- Services Financiers
- Consommation discrétionnaire
- Consommation de base
- Services aux collectivités



### Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE<sup>1</sup> ?

Le produit financier n'avait pas d'objectif minimal d'investissements durables environnementaux alignés à la taxonomie de l'UE, mais a tout de même investi une partie de son actif dans des activités conformes à cette taxonomie.

### ○ Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie ?

- Oui
- Dans le gaz fossile
  - Dans l'énergie nucléaire
- Non

**Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.**

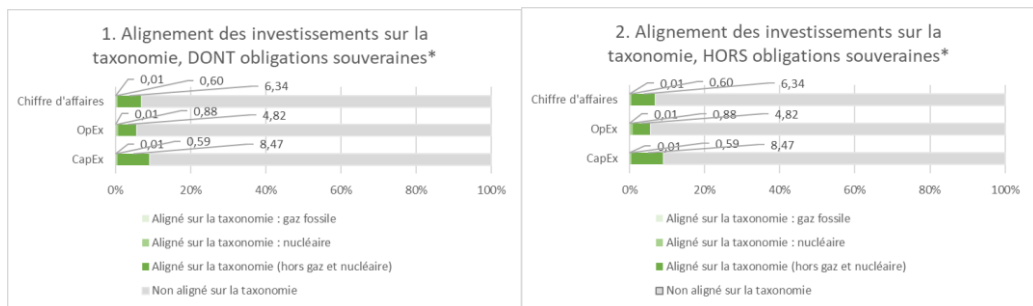
Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburant à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035.

En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.


<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – Voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.



\* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines

○ Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Types d'activités	Moyenne sur la période
Activités habilitantes	3,60%
Activités transitoires	1,04%

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière de durabilité des activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

○ Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

	CapEx (%)		OpEx (%)		Chiffre d'affaires (%)	
	Période N	Période N-1	Période N	Période N-1	Période N	Période N-1
Aligné sur la taxonomie : gaz fossile	0,01	1,58	0,01	1,20	0,01	0,93
Aligné sur la taxonomie : nucléaire	0,59	0,47	0,88	0,49	0,60	0,31
Aligné sur la taxonomie (hors gaz et nucléaire)	8,47	4,99	4,82	4,87	6,34	2,92
Non aligné sur la taxonomie	90,93	92,96	94,29	93,44	93,05	95,84



○ Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Investissements durables	T1	T2	T3	T4	Moyenne période
% d'encours	40,56	35,27	32,92	32,74	35,37



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Non applicable.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « #2 Autres », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements inclus dans la catégorie « #2 Autres » représentant 6,88% de l'actif. Il s'agit des investissements pour lesquels il n'y a pas suffisamment de données ESG disponibles, et du cash ou assimilé.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Les éléments contraignants de l'approche extra-financière pour sélectionner les investissements au cours de la période ont été les suivants :

- **Filtre d'exclusions sectorielles, normatives et de controverses** : 100% des valeurs Entreprises investies et 100% des valeurs Souverains investies respectent les politiques d'exclusion de Palatine AM.
- **Filtre notation ESG** :
  - 97,04% des valeurs Entreprises investies et 100% des valeurs Souverains investies ont une note ESG supérieure à la note seuil permettant une exclusion de 25% des moins bonnes valeurs. Cette note seuil a été revue trimestriellement tout au long de la période.
  - Note ESG moyenne des émetteurs Entreprises sur la période de 12,52/20, supérieure à celle de l'indice de référence qui est de 11,92/20.
  - Note ESG moyenne des émetteurs Souverains sur la période ne peut pas être définie car aucun souverain n'a été investi au cours de la période.
- **Indicateurs du Label ISR** : Dans le cadre du Label ISR V3, les investissements ont été stratégiquement

sélectionnés pour viser une surperformance par rapport à leur indice de référence ESG sur les deux critères suivants :

- Pour les émetteurs Entreprise :
  - Intensité carbone Scopes 1,2,3 amont & aval (en tCO<sub>2</sub>e/Meur)
    - Fonds : 1 630 (couverture : 95,71%)
    - Indice : 1 793 (couverture : 90,41%)
  - Défaut de politiques de lutte contre la corruption (en % d'actif)
    - Fonds : 8,95 (couverture : 92,33%)
    - Indice : 12,17 (couverture : 94,12%)
- Pour les émetteurs Souverains :
  - Intensité carbone (en tCO<sub>2</sub>e/MeurPIB)
    - Fonds : NA (couverture : NA)
    - Indice : NA (couverture : NA)
  - Indice de liberté de la presse (/100, 100 est le meilleur)
    - Fonds : NA
    - Indice : NA (couverture : NA)
- **Contribution positive à l'un des ODD environnementaux des Nations Unies :**
  - Emetteurs Entreprises : 82,76% des valeurs investies au cours de la période ont une contribution positive à au moins un des ODD environnementaux définis par les Nation Unies.
  - Emetteurs Souverains : 100% des valeurs investies au cours de la période ont une contribution positive aux ODD environnementaux.
- **Vérification du principe de DNSH de Palatine AM** pour 45,16% des investissements des émetteurs Entreprises effectués sur la période et 100% sur des émetteurs Souverains effectués sur la période.
- **Pratiques de bonne gouvernance** : 93,48% des investissements ont été effectués sur des émetteurs Entreprises ayant de bonnes pratiques de gouvernance, 100% des investissements ont été effectués sur des émetteurs Souverains ayant de bonnes pratiques de gouvernance
- **Evaluation des stratégies de transition climatique des émetteurs analysés ESG, appartenant aux « secteurs à fort impact climatique » tels que décrits par le Règlement Délégué (UE) 2022/1288** : 41% des émetteurs investis ont une stratégie de transition climatique jugée crédible.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable.

○ En quoi l'indice désigné diffère-t-il d'un indice de marché large ?

Non applicable.

○ Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Non applicable.

○ Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable.

○ Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Non applicable.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

# **PALATINE MONETAIRE STANDARD**

Société d'Investissement à Capital Variable

86 rue de Courcelles  
75008 Paris

---

## **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2025

## **PALATINE MONETAIRE STANDARD**

Société d'Investissement à Capital Variable

86 rue de Courcelles  
75008 Paris

### **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2025

---

A l'assemblée générale,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif PALATINE MONETAIRE STANDARD constitué sous forme de société d'investissement à capital variable (SICAV) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SICAV, à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion sur les comptes annuels**

##### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

## **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

## **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

## **Informations relatives au gouvernement d'entreprise**

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction de la société d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la société de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le

Le Commissaire aux Comptes  
Deloitte & Associés



Sylvain GIRAUD

Bilan Actif au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Titres financiers</b>		
<b>Actions et valeurs assimilées (A)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations convertibles en actions (B)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées (C)</b>	<b>256 368 670,25</b>	<b>306 876 427,10</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	241 271 928,37	306 876 427,10
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	15 096 741,88	0,00
<b>Titres de créances (D)</b>	<b>316 850 134,27</b>	<b>325 429 902,46</b>
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	268 395 305,39	325 429 902,46
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	48 454 828,88	0,00
<b>Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)</b>	<b>62 972 224,43</b>	<b>72 176 557,91</b>
OPCVM	62 972 224,43	72 176 557,91
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	0,00
<b>Dépôts (F)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Instruments financiers à terme (G)</b>	<b>239 093,46</b>	<b>223 397,47</b>
<b>Opérations temporaires sur titres (H)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	0,00
Titres financiers empruntés	0,00	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Prêts (I) (*)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres actifs éligibles (J)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)</b>	<b>636 430 122,41</b>	<b>704 706 284,94</b>
<b>Créances et comptes d'ajustement actifs</b>	<b>250 000,00</b>	<b>250 703,58</b>
<b>Comptes financiers</b>	<b>25 309 395,84</b>	<b>49 895 025,21</b>
<b>Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II</b>	<b>25 559 395,84</b>	<b>50 145 728,79</b>
<b>Total de l'actif I+II</b>	<b>661 989 518,25</b>	<b>754 852 013,73</b>

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

<b>Bilan Passif au 31/12/2025 en EUR</b>	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
<b>Capitaux propres :</b>		
Capital	645 909 953,47	725 824 929,54
Report à nouveau sur revenu net	0,00	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values latentes nettes	0,00	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice	15 705 745,14	28 352 071,85
<b>Capitaux propres I</b>	<b>661 615 698,61</b>	<b>754 177 001,39</b>
<b>Passifs de financement II (*)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Capitaux propres et passifs de financement (I+II)</b>	<b>661 615 698,61</b>	<b>754 177 001,39</b>
<b>Passifs éligibles :</b>		
<b>Instruments financiers (A)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	0,00
<b>Instruments financiers à terme (B)</b>	<b>241 853,80</b>	<b>521 115,44</b>
<b>Emprunts (C) (*)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres passifs éligibles (D)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)</b>	<b>241 853,80</b>	<b>521 115,44</b>
<b>Autres passifs :</b>		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	131 965,70	153 896,77
Concours bancaires	0,14	0,13
<b>Sous-total autres passifs IV</b>	<b>131 965,84</b>	<b>153 896,90</b>
<b>Total Passifs : I+II+III+IV</b>	<b>661 989 518,25</b>	<b>754 852 013,73</b>

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
<b>Revenus financiers nets</b>		
<b>Produits sur opérations financières :</b>		
Produits sur actions	0,00	0,00
Produits sur obligations	5 259 712,01	6 825 180,04
Produits sur titres de créances	9 990 920,40	15 014 207,36
Produits sur parts d'OPC	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	402 725,58	208 268,30
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Autres produits financiers	998 940,31	2 242 892,52
<b>Sous-total produits sur opérations financières</b>	<b>16 652 298,30</b>	<b>24 290 548,22</b>
<b>Charges sur opérations financières :</b>		
Charges sur opérations financières	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	-236 821,29	-16 004,69
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Charges sur emprunts	0,00	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00	0,00
Autres charges financières	-12 183,31	-3 033,50
<b>Sous-total charges sur opérations financières</b>	<b>-249 004,60</b>	<b>-19 038,19</b>
<b>Total revenus financiers nets (A)</b>	<b>16 403 293,70</b>	<b>24 271 510,03</b>
<b>Autres produits :</b>		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	0,00
Autres produits	0,00	0,00
<b>Autres charges :</b>		
Frais de gestion de la société de gestion	-1 519 321,95	-1 736 811,61
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	0,00
Impôts et taxes	0,00	0,00
Autres charges	0,00	0,00
<b>Sous-total autres produits et autres charges (B)</b>	<b>-1 519 321,95</b>	<b>-1 736 811,61</b>
<b>Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)</b>	<b>14 883 971,75</b>	<b>22 534 698,42</b>
<b>Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)</b>	<b>-1 073 150,89</b>	<b>-1 676 588,31</b>
<b>Sous-total revenus nets I = (C+D)</b>	<b>13 810 820,86</b>	<b>20 858 110,11</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :</b>		
Plus ou moins-values réalisées	6 507 363,71	6 133 280,77
Frais de transactions externes et frais de cession	-118 244,53	-130 124,77
Frais de recherche	0,00	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	0,00
<b>Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)</b>	<b>6 389 119,18</b>	<b>6 003 156,00</b>
<b>Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)</b>	<b>-258 371,37</b>	<b>-251 394,66</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)</b>	<b>6 130 747,81</b>	<b>5 751 761,34</b>

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
<b>Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :</b>		
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	-4 489 556,04	1 732 818,85
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	-66 384,53	-31 857,58
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	0,00
<b>Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)</b>	<b>-4 555 940,57</b>	<b>1 700 961,27</b>
<b>Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)</b>	<b>320 117,04</b>	<b>41 239,13</b>
<b>Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)</b>	<b>-4 235 823,53</b>	<b>1 742 200,40</b>
<b>Acomptes :</b>		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values latentes nettes versés au titre de l'exercice (L)	0,00	0,00
<b>Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Impôt sur le résultat V (*)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Résultat net I + II + III + IV + V</b>	<b>15 705 745,14</b>	<b>28 352 071,85</b>

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

# Annexe des comptes annuels

## A. Informations générales

### A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

#### A1a.Stratégie et profil de gestion

La SICAV vise à permettre aux actionnaires d'obtenir un rendement supérieur à celui d'un placement monétaire €STR capitalisé diminué des frais de gestion réels. En cas de très faible niveau des taux d'intérêt du marché monétaire, le rendement dégagé par l'OPCVM ne suffirait pas à couvrir les frais de gestion et l'OPCVM verrait sa valeur liquidative baisser de manière structurelle.

De plus, PALATINE MONETAIRE STANDARD promeut des caractéristiques environnementales et sociales et, bien qu'elle n'ait pas pour objectif l'investissement durable, conformément à l'article 8 du Règlement SFDR, elle contiendra une proportion minimale de 10% d'investissements durables ayant un objectif environnemental.

La promotion des caractéristiques environnementales et/ou sociales se fera selon une méthodologie d'analyse ESG, notamment par la prise en compte de la notation ESG qui privilégie les émetteurs les mieux notés indépendamment de leur secteur d'activité dans la construction du portefeuille (approche Best in Universe). Cette méthodologie permet ainsi de promouvoir les 3 dimensions (environnementale, sociale et de gouvernance) dans ce fonds.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

**A1b.Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices**

	<b>31/12/2021</b>	<b>30/12/2022</b>	<b>29/12/2023</b>	<b>31/12/2024</b>	<b>31/12/2025</b>
Actif net en EUR	900 059 411,23	781 555 329,46	802 181 018,01	754 177 001,39	661 615 698,61
Nombre de titres	354 191	307 371	304 762	275 738	236 154
Valeur liquidative unitaire	2 541,169	2 542,710	2 632,155	2 735,121	2 801,628
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-5,34	-10,02	-6,14	20,85	25,96
Capitalisation unitaire sur revenu	-1,55	5,13	79,83	75,64	58,48

## A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

### Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « Plus ou moins values latentes ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

### Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

### Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisées au cours d'ouverture du jour appelé J des marchés soit en fonction de zone d'appartenance du marché :

- Zone Asie : cours de clôture J des marchés
- Zone Europe : cours d'ouverture J
- Zone Amérique : cours de clôture (J-1).

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours d'ouverture communiqués par différents prestataires de services financiers.

Les intérêts courus des obligations sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

### Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

### Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

### **OPC détenus :**

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

### **Opérations temporaires sur titres :**

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

### **Instruments financiers à terme :**

#### **Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés ou assimilés sont valorisés pour le calcul de la valeur liquidative du jour (J) :

- Zone Asie : au cours de compensation du jour
- Zone Europe : au cours d'ouverture du jour (J)
- Zone Amérique : au cours de compensation de (J-1).

#### **Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

#### **Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

#### **Exposition des positions Hors-Bilan :**

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

#### **Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :**

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation.

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1<sup>er</sup> niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur.

2<sup>ème</sup> niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation.

S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation.

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté ».  
 Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

## Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

	Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux ! Barème
1	Frais de gestion financière	Actif net	0,40% TTC taux maximum
2	et Frais administratifs externes à la société de gestion		
3	Frais indirects maximum (commission et frais de gestion)	Actif Net	Non significatif*
4	Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
5	Commission de surperformance	Actif net	Néant

\* OPC investissant moins de 20% dans d'autres OPC.

## Affectation des sommes distribuables

### Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Conformément à la réglementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal d'un mois après la tenue de l'assemblée générale.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

### Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action PALATINE MONETAIRE STANDARD - C	Capitalisation	Capitalisation

## B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

### B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2025	31/12/2024
<b>Capitaux propres début d'exercice</b>	<b>754 177 001,39</b>	<b>802 181 018,01</b>
<b>Flux de l'exercice :</b>		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	2 363 602 790,78	2 247 347 644,92
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-2 472 881 243,92	-2 325 634 246,20
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	14 883 971,75	22 534 698,42
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	6 389 119,18	6 003 156,00
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	-4 555 940,57	1 700 961,27
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	43 768,97
<b>Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)</b>	<b>661 615 698,61</b>	<b>754 177 001,39</b>

### B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

### B3. Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice

#### B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Actions souscrites durant l'exercice	852 292	2 363 602 790,78
Actions rachetées durant l'exercice	-891 876	-2 472 881 243,92
Solde net des souscriptions/rachats	-39 584	-109 278 453,14
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	236 154	

**B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises**

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

**B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice**

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

**B5. Flux sur les passifs de financement**

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

**B6. Ventilation de l'actif net par nature d'actions**

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
PALATINE MONETAIRE STANDARD - C FR0000299877	Capitalisation	Capitalisation	EUR	661 615 698,61	236 154	2 801,628

## C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

### C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

#### C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1 +/-	Pays 2 +/-	Pays 3 +/-	Pays 4 +/-	Pays 5 +/-
<b>Actif</b>						
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
<b>Total</b>	<b>0,00</b>					

#### C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**C1c.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux**

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition  +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autre ou sans contrepartie de taux
		+/-	+/-	+/-	+/-
<b>Actif</b>					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	256 368,67	152 912,39	103 456,28	0,00	0,00
Titres de créances	316 850,13	274 013,15	42 836,98	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	25 309,40	0,00	0,00	0,00	25 309,40
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	-157 269,00	157 269,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>269 656,54</b>	<b>303 562,26</b>	<b>0,00</b>	<b>25 309,40</b>

**C1d.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle**

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois]	]3 - 6 mois]	]6 - 12 mois]	]1 - 3 ans]	]3 - 5 ans]	]5 - 10 ans]	>10 ans]
	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
<b>Actif</b>							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	55 997,07	33 555,55	62 850,05	103 966,01	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	227 835,46	26 903,56	46 531,31	15 579,79	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	25 309,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	65 769,00	-15 000,00	-27 000,00	-23 769,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>374 910,93</b>	<b>45 459,11</b>	<b>82 381,36</b>	<b>95 776,80</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(\*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

## C1e.Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	USD	SEK	GBP	AUD	
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
<b>Actif</b>					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	6 716,72	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	3,12	0,38	0,24	0,00	0,00
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	-6 724,05	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>-4,21</b>	<b>0,38</b>	<b>0,24</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

## C1f.Exposition directe aux marchés de crédit<sup>(\*)</sup>

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
<b>Actif</b>			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	230 252,53	0,00	26 116,14
Titres de créances	205 860,68	35 416,30	75 573,15
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
<b>Solde net</b>	<b>436 113,21</b>	<b>35 416,30</b>	<b>101 689,29</b>

(\*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

## C1g.Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
<b>Opérations figurant à l'actif du bilan</b>		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
BNP PARIBAS FRANCE	43,37	0,00
CREDIT AGRICOLE CIB	57,31	0,00
MORGAN STANLEY BANK AG (FX BRANCH)	84,49	0,00
NATIXIS	53,92	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
CREDIT AGRICOLE CIB	250,00	0,00
Dépôt de garantie espèces versé		
<b>Opérations figurant au passif du bilan</b>		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
CREDIT AGRICOLE CIB	0,00	152,07
NATIXIS	0,00	85,76
BNP PARIBAS FRANCE	0,00	4,02
Dettes		
Collatéral espèces		

## C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

## C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

## C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

## D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

### D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2025
<b>Créances</b>		
	Collatéraux	250 000,00
<b>Total des créances</b>		<b>250 000,00</b>
<b>Dettes</b>		
	Frais de gestion fixe	131 965,70
<b>Total des dettes</b>		<b>131 965,70</b>
<b>Total des créances et des dettes</b>		<b>118 034,30</b>

### D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2025
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 519 321,95
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,22
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

### D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2025
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
<b>Total</b>	<b>0,00</b>

### D4. Autres informations

#### D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2025
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

#### D4b.Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2025
Actions			0,00
Obligations			6 029 516,83
	FR001400OGI0	BPCE E3R+0.39% 06-03-26 EMTN	3 006 330,00
	FR001400WMQ4	BPCE E3R+0.55% 20-01-27 EMTN	3 023 186,83
TCN			1 993 129,77
	666906979IPA	PALA MONE STAN ZCP 27-02-26	1 993 129,77
OPC			62 972 224,43
	FR0010750984	OSTRUM SRI MONEY 6M I	31 255 348,54
	FR0010611335	PALATINE MONET CT I	31 716 875,89
Instruments financiers à terme			157 208 000,00
	SWP033082801	FIX/1.8103/OISEST/0.	5 500 000,00
	SWP033143201	FIX/1.8733/OISEST/0.	6 308 000,00
	SWP033768801	FIX/1.8933/OISEST/0.	4 000 000,00
	SWP033530601	FIX/1.9018/OISEST/0.	3 000 000,00
	SWP033812601	FIX/1.9293/OISEST/0.	4 000 000,00
	SWP033822801	FIX/1.9303/OISEST/0.	3 000 000,00
	SWP033838201	FIX/1.9308/OISEST/0.	4 000 000,00
	SWP032328201	FIX/2.1448/OISEST/0.	3 500 000,00
	SWP032957501	OISEST/0.0/FIX/1.748	3 000 000,00
	SWP032837801	OISEST/0.0/FIX/1.769	10 000 000,00
	SWP033051001	OISEST/0.0/FIX/1.814	3 000 000,00
	SWP033064901	OISEST/0.0/FIX/1.816	2 000 000,00
	SWP033064701	OISEST/0.0/FIX/1.820	3 000 000,00
	SWP033530201	OISEST/0.0/FIX/1.831	4 000 000,00
	SWP032968901	OISEST/0.0/FIX/1.837	3 000 000,00
	SWP033272201	OISEST/0.0/FIX/1.858	3 000 000,00
	SWP033611501	OISEST/0.0/FIX/1.861	2 000 000,00
	SWP033272101	OISEST/0.0/FIX/1.867	3 000 000,00
	SWP033646201	OISEST/0.0/FIX/1.874	3 000 000,00
	SWP032563701	OISEST/0.0/FIX/1.877	3 500 000,00
	SWP033746101	OISEST/0.0/FIX/1.888	2 000 000,00
	SWP033295701	OISEST/0.0/FIX/1.893	5 500 000,00
	SWP033247701	OISEST/0.0/FIX/1.896	3 500 000,00
	SWP033416701	OISEST/0.0/FIX/1.896	3 000 000,00
	SWP033301301	OISEST/0.0/FIX/1.898	3 000 000,00
	SWP033280301	OISEST/0.0/FIX/1.908	4 000 000,00
	SWP033923701	OISEST/0.0/FIX/1.934	5 000 000,00
	SWP033923501	OISEST/0.0/FIX/1.935	5 000 000,00
	SWP033923601	OISEST/0.0/FIX/1.935	5 000 000,00
	SWP033896301	OISEST/0.0/FIX/1.936	4 000 000,00
	SWP033896101	OISEST/0.0/FIX/1.936	6 500 000,00
	SWP032114601	OISEST/0.0/FIX/2.059	3 000 000,00
	SWP031605501	OISEST/0.0/FIX/2.069	4 000 000,00
	SWP032328101	OISEST/0.0/FIX/2.095	4 000 000,00
	SWP031590801	OISEST/0.0/FIX/2.095	3 000 000,00
	SWP031585101	OISEST/0.0/FIX/2.180	4 300 000,00
	SWP032009601	OISEST/0.0/FIX/2.193	3 100 000,00

**D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe**

	Code ISIN	Libellé	31/12/2025
	SWP031473001	OISEST/0.0/FIX/2.260	4 000 000,00
	SWP031527601	OISEST/0.0/FIX/2.271	4 000 000,00
	SWP030850001	OISEST/0.0/FIX/3.118	3 500 000,00
	PSW038325	OISEST/FIX/2.0287	2 000 000,00
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>228 202 871,03</b>

**D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables****D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets**

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
<b>Revenus nets</b>	<b>13 810 820,86</b>	<b>20 858 110,11</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00	0,00
<b>Revenus de l'exercice à affecter</b>	<b>13 810 820,86</b>	<b>20 858 110,11</b>
Report à nouveau	0,00	0,00
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>13 810 820,86</b>	<b>20 858 110,11</b>

**Action PALATINE MONETAIRE STANDARD - C**

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
<b>Revenus nets</b>	<b>13 810 820,86</b>	<b>20 858 110,11</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>	<b>13 810 820,86</b>	<b>20 858 110,11</b>
Report à nouveau	0,00	0,00
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>13 810 820,86</b>	<b>20 858 110,11</b>
<b>Affectation :</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	13 810 820,86	20 858 110,11
<b>Total</b>	<b>13 810 820,86</b>	<b>20 858 110,11</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00	0,00

**D5b.Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées et latentes nettes**

<b>Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes</b>	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>6 130 747,81</b>	<b>5 751 761,34</b>
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00	0,00
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter</b>	<b>6 130 747,81</b>	<b>5 751 761,34</b>
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>6 130 747,81</b>	<b>5 751 761,34</b>

**Action PALATINE MONETAIRE STANDARD - C**

<b>Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes</b>	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>6 130 747,81</b>	<b>5 751 761,34</b>
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b>	<b>6 130 747,81</b>	<b>5 751 761,34</b>
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>6 130 747,81</b>	<b>5 751 761,34</b>
<b>Affectation :</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	6 130 747,81	5 751 761,34
<b>Total</b>	<b>6 130 747,81</b>	<b>5 751 761,34</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

## E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

### E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>			<b>256 368 670,25</b>	<b>38,75</b>
<b>Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>241 271 928,37</b>	<b>36,47</b>
<b>Banques commerciales</b>			<b>52 421 504,19</b>	<b>7,93</b>
BANCO DE BADELL 1.125% 11-03-27	EUR	4 000 000	4 027 333,15	0,61
BBVA 0.125% 24-03-27 EMTN	EUR	3 000 000	2 988 447,53	0,45
BBVA 0.5% 14-01-27	EUR	3 100 000	3 054 962,95	0,46
BNP PAR 0.25% 13-04-27 EMTN	EUR	5 200 000	5 178 375,12	0,79
BPCE E3R+0.39% 06-03-26 EMTN	EUR	3 000 000	3 006 330,00	0,45
BPCE E3R+0.55% 20-01-27 EMTN	EUR	3 000 000	3 023 186,83	0,46
CAIXABANK 4.625% 16-05-27 EMTN	EUR	3 000 000	3 111 461,51	0,47
CAN IMP BK E3R+0.47% 17-07-26	EUR	5 000 000	5 032 491,11	0,76
CAN IMP BK E3R+0.5% 17-06-27	EUR	4 000 000	4 015 206,67	0,61
CAN IMP BK E3R+0.53% 23-07-27	EUR	4 000 000	4 023 933,33	0,61
ROYAL BANK OF CANADA E3R+0.45% 24-03-27	EUR	2 800 000	2 805 150,13	0,42
SG 3.0% 12-02-27	EUR	3 000 000	3 095 573,84	0,47
SWEDBANK AB E3R+0.3% 03-12-27	EUR	2 500 000	2 506 202,78	0,38
UBS AG LONDON BRANCH E3R+0.38% 21-11-27	EUR	2 400 000	2 408 797,73	0,36
UNICREDIT 5.85% 15-11-27 EMTN	EUR	4 000 000	4 144 051,51	0,63
<b>Biens de consommation durables</b>			<b>3 006 731,89</b>	<b>0,45</b>
VILOGIA STE ANONYME D HLM E3R+0.45% 24-11-26	EUR	2 000 000	2 006 406,22	0,30
VILOGIA STE ANONYME D HLM E3R+0.45% 29-09-26	EUR	1 000 000	1 000 325,67	0,15
<b>Boissons</b>			<b>2 995 100,55</b>	<b>0,45</b>
ANHEUSER INBEV SANV 1.15% 22-01-27	EUR	3 000 000	2 995 100,55	0,45
<b>Distribution de produits alimentaires de première nécessité</b>			<b>8 518 882,67</b>	<b>1,29</b>
CARREFOUR 1.75% 04-05-26 EMTN	EUR	2 500 000	2 523 381,85	0,38
CARREFOUR 1.875% 30-10-26 EMTN	EUR	2 000 000	1 998 252,60	0,30
TESCO CORPORATE TREASURY SERVICES 0.875% 29-05-26	EUR	4 000 000	3 997 248,22	0,61
<b>Distribution spécialisée</b>			<b>4 012 426,30</b>	<b>0,61</b>
NATL GRID NORTH AMERICA 0.41% 20-01-26	EUR	4 000 000	4 012 426,30	0,61
<b>Electricité</b>			<b>2 062 500,82</b>	<b>0,31</b>
ORSTED 3.625% 01-03-26 EMTN	EUR	2 000 000	2 062 500,82	0,31
<b>Gestion immobilière et développement</b>			<b>4 011 462,47</b>	<b>0,61</b>
LEG IMMOBILIEN SE 0.375% 17-01-26	EUR	4 000 000	4 011 462,47	0,61
<b>Hôtels, restaurants et loisirs</b>			<b>4 029 767,12</b>	<b>0,61</b>
BOOKING 1.8% 03-03-27	EUR	4 000 000	4 029 767,12	0,61
<b>Immobilier</b>			<b>5 101 684,25</b>	<b>0,77</b>
PROLOGIS LP 3.0% 09-01-26	EUR	5 000 000	5 101 684,25	0,77
<b>Logiciels</b>			<b>8 070 246,79</b>	<b>1,22</b>
DASSAULT SYSTEMES 0.125% 16-09-26	EUR	8 200 000	8 070 246,79	1,22
<b>Machines</b>			<b>10 221 112,74</b>	<b>1,54</b>
FORTIVE 3.7% 13-02-26	EUR	10 000 000	5 127 603,84	0,77
SANDVIK AB 3.0% 18-06-26 EMTN	EUR	5 000 000	5 093 508,90	0,77

## E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Marchés de capitaux</b>			<b>23 391 396,19</b>	<b>3,54</b>
ABN AMRO BK 0.6% 15-01-27	EUR	2 000 000	1 976 179,73	0,30
AUSTRALIA NEW ZEALAND BKING MELBOUR E3R+0.34% 29-09-27	EUR	1 500 000	1 501 509,75	0,23
BANCO SANTANDER ALL SPAIN BRANCH 4.625% 18-10-27	EUR	3 000 000	3 079 690,27	0,47
NATL BANK OF CANADA E3R+0.42% 16-12-27	EUR	4 000 000	4 005 568,00	0,61
NATL BANK OF CANADA E3R+0.44% 08-11-27	EUR	3 800 000	3 815 437,50	0,58
NORDEA BKP E3R+0.3% 24-12-27	EUR	5 000 000	5 003 427,50	0,74
THERMO FISHER SCIENTIFIC FINANCE I BV E3R+0.28% 01-12-27	EUR	4 000 000	4 009 583,44	0,61
<b>Media</b>			<b>3 936 800,00</b>	<b>0,60</b>
COMCAST 0.0% 14-09-26	EUR	4 000 000	3 936 800,00	0,60
<b>Produits domestiques</b>			<b>2 587 013,38</b>	<b>0,39</b>
ESSITY CAPITAL BV 3.0% 21-09-26	EUR	2 556 000	2 587 013,38	0,39
<b>Produits pharmaceutiques</b>			<b>7 046 122,33</b>	<b>1,06</b>
COVESTRO AG 0.875% 03-02-26	EUR	7 000 000	7 046 122,33	1,06
<b>Services aux collectivités</b>			<b>7 069 403,15</b>	<b>1,07</b>
ENGIE 1.0% 13-03-26 EMTN	EUR	3 000 000	3 016 994,38	0,46
ENGIE 3.625% 06-12-26 EMTN	EUR	4 000 000	4 052 408,77	0,61
<b>Services aux professionnels</b>			<b>7 031 181,78</b>	<b>1,06</b>
BUREAU VERITAS 1.125% 18-01-27	EUR	3 000 000	2 994 168,08	0,45
MAN 1 3/4 06/22/26	EUR	4 000 000	4 037 013,70	0,61
<b>Services clientèle divers</b>			<b>22 996 799,83</b>	<b>3,48</b>
AYVENS E3R+0.68% 19-11-27	EUR	4 000 000	4 030 953,78	0,61
EDENRED 3.625% 13-12-26	EUR	5 000 000	5 057 334,93	0,76
ISS GLOBAL AS 0.875% 18-06-26	EUR	6 300 000	6 287 353,40	0,95
LEASYS 4.5% 26-07-26 EMTN	EUR	3 000 000	3 087 248,22	0,47
LEASYS E3R+0.75% 08-04-26 EMTN	EUR	4 500 000	4 533 909,50	0,69
<b>Services de télécommunication diversifiés</b>			<b>5 012 015,56</b>	<b>0,76</b>
ATT E3R+0.4% 16-09-27	EUR	5 000 000	5 012 015,56	0,76
<b>Services de télécommunication mobile</b>			<b>5 577 714,34</b>	<b>0,84</b>
AMERICAN TOWER 0.45% 15-01-27	EUR	5 669 000	5 577 714,34	0,84
<b>Services financiers diversifiés</b>			<b>33 693 772,23</b>	<b>5,09</b>
EATON CAPITAL UN 0.128% 08-03-26	EUR	4 600 000	4 586 975,32	0,69
HIGHLAND HOLDINGS SARL 0.318% 15-12-26	EUR	3 000 000	2 941 014,33	0,44
LEASEPLAN CORPORATION NV 0.25% 23-02-26	EUR	3 000 000	2 997 920,96	0,45
NTT FINANCE E3R+0.5% 16-07-27	EUR	3 000 000	3 025 416,42	0,46
PURPLE PROTECTED ASSET OIEST+0.18% 16-10-26	EUR	15 000 000	15 066 902,48	2,28
RICHEMONT INTL 1.0% 26-03-26	EUR	2 550 000	2 562 313,01	0,39
VOLVO TREASURY AB E3R+0.35% 26-08-27	EUR	1 000 000	1 002 869,00	0,15
VOLVO TREASURY AB E3R+0.4% 10-01-27	EUR	1 500 000	1 510 360,71	0,23
<b>Services liés aux technologies de l'information</b>			<b>14 345 652,35</b>	<b>2,17</b>
CAPGEMINI E3R+0.3% 25-09-27	EUR	3 900 000	3 903 717,35	0,59
THALES SA	EUR	10 500 000	10 441 935,00	1,58
<b>Transport routier et ferroviaire</b>			<b>4 132 637,44</b>	<b>0,62</b>
DAIMLER TRUCK INTL FINANCE BV E3R+0.48% 27-05-27	EUR	2 100 000	2 109 839,08	0,31
PROSEGUR CASH 1.375% 04-02-26	EUR	2 000 000	2 022 798,36	0,31

## E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Obligations et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>15 096 741,88</b>	<b>2,28</b>
<b>Services financiers diversifiés</b>			<b>15 096 741,88</b>	<b>2,28</b>
CODEIS SECURITIES OISEST+0.17% 15-06-26	EUR	3 000 000	3 035 630,39	0,46
CODEIS SECURITIES OISEST+0.18% 14-12-26	EUR	5 000 000	5 005 863,89	0,76
PURPLE PROTECTED ASSET OISEST+0.18% 18-11-26	EUR	3 000 000	3 007 740,41	0,45
SG LUXEMBOURG OISEST+0.17% 15-06-26	EUR	4 000 000	4 047 507,19	0,61
<b>TITRES DE CRÉANCES</b>			<b>316 850 134,27</b>	<b>47,89</b>
<b>Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>268 395 305,39</b>	<b>40,57</b>
<b>Banques commerciales</b>			<b>42 791 002,69</b>	<b>6,45</b>
BANKINTER,SA. 141026 FIX 0.0	EUR	4 000 000	3 930 996,76	0,59
CREDIT AGRICOLE SA 080526 OISEST 0.31	EUR	3 000 000	3 034 435,25	0,46
CREDIT MUTUEL ARKEA 220626 OISEST 0.31	EUR	3 000 000	3 032 041,21	0,46
DEUTSCHE BANK AG 210426 FIX 0.0	EUR	3 000 000	2 981 059,87	0,45
ING BANK NEDERLAND NV 011026 FIX 0.0	EUR	4 000 000	3 934 311,68	0,59
INTESA SANPAOLO BANK LUXEMBOURG 051126 F	EUR	3 000 000	2 944 250,39	0,45
KBC GROUPE ZCP 24-02-26	EUR	3 000 000	2 990 481,02	0,45
LCL CREDIT LYONNAIS 250926 FIX 0.0	EUR	3 000 000	2 951 429,70	0,45
LCL CR OISEST+0.24% 05-03-26	EUR	3 000 000	3 027 703,63	0,46
SANTANDER CONSUMER BANK 160726 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 940 309,13	0,72
SANTANDER CONSUMER BANK 180926 FIX 0.0	EUR	3 000 000	2 951 711,63	0,45
SOCIETE GENERALE 010726 OISEST 0.31	EUR	3 000 000	3 032 890,30	0,46
SOCIETE GENERALE 310326 OISEST 0.3	EUR	3 000 000	3 039 382,12	0,46
<b>Boissons</b>			<b>980 891,11</b>	<b>0,15</b>
COCA COLA HBC FINANCE BV 041126 FIX 0.0	EUR	1 000 000	980 891,11	0,15
<b>Composants automobiles</b>			<b>14 480 796,78</b>	<b>2,19</b>
OPMOBILITY 190126 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 994 247,40	0,75
OPMOBILITY 210126 FIX 0.0	EUR	4 500 000	4 494 214,35	0,68
VALEO SA 270126 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 992 335,03	0,76
<b>Construction et ingénierie</b>			<b>8 051 627,59</b>	<b>1,22</b>
GROU E E3R+0.78% 20-07-26	EUR	6 000 000	6 042 796,00	0,92
GROU E E3R+0.9% 17-12-26	EUR	2 000 000	2 008 831,59	0,30
<b>Crédit à la consommation</b>			<b>9 958 641,09</b>	<b>1,51</b>
NTT FINANCE UK LIMITED 110326 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 979 166,78	0,76
NTT FINANCE UK LIMITED 130326 FIX 0.0	EUR	4 000 000	3 982 849,96	0,60
NTT FINANCE UK LIMITED 260226 FIX 0.0	EUR	1 000 000	996 624,35	0,15
<b>Distribution de produits alimentaires de première nécessité</b>			<b>9 975 281,02</b>	<b>1,51</b>
CARREFOUR S A 110226 FIX 0.0	EUR	2 000 000	1 995 390,43	0,30
CARREFOUR S A 180326 FIX 0.0	EUR	2 000 000	1 991 093,18	0,30
RENRENER NAC 2.13% 02-02-26	EUR	6 000 000	5 988 797,41	0,91
<b>Divertissement</b>			<b>6 484 671,80</b>	<b>0,98</b>
UNIVERSAL MUSIC GROUP N.V. 300126 FIX 0.	EUR	3 000 000	2 995 043,80	0,45
VIVENDI 050326 FIX 0.0	EUR	1 000 000	996 290,20	0,15
VIVENDI 160226 FIX 0.0	EUR	2 500 000	2 493 337,80	0,38
<b>Electricité</b>			<b>15 520 615,78</b>	<b>2,35</b>
EDF 310726 FIX 0.0	EUR	3 000 000	2 963 489,81	0,45

## E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
EDF E3R+0.58% 22-01-27	EUR	5 000 000	5 032 150,00	0,76
EDF E3R+0.6% 19-05-27	EUR	7 000 000	7 026 967,11	1,06
SSE PLC. 110326 FIX 0.0	EUR	500 000	498 008,86	0,08
<b>Epargne et prêts hypothécaires</b>			<b>4 039 106,88</b>	<b>0,61</b>
EUROFACTOR 270226 OISEST 0.26	EUR	4 000 000	4 039 106,88	0,61
<b>Equipements électriques</b>			<b>10 978 860,97</b>	<b>1,66</b>
ALSTOM SA 020126 FIX 0.0	EUR	1 000 000	1 000 000,00	0,15
ALSTOM SA 230126 FIX 0.0	EUR	1 000 000	998 742,52	0,15
ALSTOM SA 290126 FIX 0.0	EUR	1 000 000	998 383,74	0,15
NEXANS SA 020326 FIX 0.0	EUR	2 000 000	1 992 749,71	0,30
NEXANS SA 050226 FIX 0.0	EUR	1 000 000	997 912,42	0,15
NEXANS SA 090226 FIX 0.0	EUR	2 000 000	1 995 333,12	0,30
SCHNEIDER ELECTRIC SE 260126 FIX 0.0	EUR	3 000 000	2 995 739,46	0,46
<b>Equipements et instruments électroniques</b>			<b>3 520 677,22</b>	<b>0,53</b>
LEGR F E3R+0.38% 06-10-27	EUR	3 500 000	3 520 677,22	0,53
<b>FPI Bureautiques</b>			<b>1 997 056,08</b>	<b>0,30</b>
GECINA 280126 FIX 0.0	EUR	2 000 000	1 997 056,08	0,30
<b>FPI de détail</b>			<b>9 972 121,44</b>	<b>1,51</b>
REALTY INCOME CORP 170226 FIX 0.0	EUR	10 000 000	9 972 121,44	1,51
<b>Gestion et promotion immobilière</b>			<b>10 871 177,59</b>	<b>1,64</b>
CDC HABITAT 041226 FIX 0.0	EUR	1 000 000	978 902,18	0,15
CDC HABITAT 150626 FIX 0.0	EUR	2 000 000	1 979 804,41	0,30
CDC HABITAT 160326 FIX 0.0	EUR	4 000 000	3 982 956,86	0,59
CDC HABITAT 240826 FIX 0.0	EUR	2 000 000	1 970 815,57	0,30
CDC HABITAT ZCP 27-11-26	EUR	2 000 000	1 958 698,57	0,30
<b>Industrie aérospatiale et défense</b>			<b>6 993 449,70</b>	<b>1,06</b>
SAFRAN SA 160126 FIX 0.0	EUR	3 000 000	2 997 498,77	0,45
SAFRAN SA 190126 FIX 0.0	EUR	4 000 000	3 995 950,93	0,61
<b>Infrastructure de transports</b>			<b>2 996 471,49</b>	<b>0,45</b>
ABERTIS INFRAESTRUCTURAS SA 220126 FIX 0	EUR	3 000 000	2 996 471,49	0,45
<b>Machines</b>			<b>2 989 122,38</b>	<b>0,45</b>
STANLEY BLACK DECKER INC 190326 FIX 0.0	EUR	2 000 000	1 990 719,33	0,30
STANLEY BLACK DECKER INC 280126 FIX 0.0	EUR	1 000 000	998 403,05	0,15
<b>Marchés de capitaux</b>			<b>2 980 791,28</b>	<b>0,45</b>
BANCO SANTANDER (ALL SPAIN BR) 230426	EUR	3 000 000	2 980 791,28	0,45
<b>Outils et services appliqués aux sciences biologiques</b>			<b>5 994 671,93</b>	<b>0,91</b>
DANAHER CORP 150126 FIX 0.0	EUR	2 000 000	1 998 444,32	0,30
EURO SCIE SE ZCP 16-01-26	EUR	4 000 000	3 996 227,61	0,61
<b>Produits alimentaires</b>			<b>10 458 145,25</b>	<b>1,58</b>
BEL SA 120126 FIX 0.0	EUR	3 000 000	2 998 244,78	0,45
BONDUELLE 230326 FIX 0.0	EUR	6 500 000	6 465 684,46	0,98
BONDUELLE 300326 FIX 0.0	EUR	1 000 000	994 216,01	0,15
<b>Services aux collectivités</b>			<b>1 498 855,14</b>	<b>0,23</b>
EWE AG 150126 FIX 0.0	EUR	1 500 000	1 498 855,14	0,23

## E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Services aux entreprises</b>			<b>21 919 291,23</b>	<b>3,31</b>
ELIS SA EX HOLDELIS SA 090226 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 988 262,92	0,75
ELIS SA EX HOLDELIS SA 100326 FIX 0.0	EUR	6 000 000	5 975 150,31	0,91
ELIS SA EX HOLDELIS SA 160226 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 986 097,51	0,75
SOCIETE BIC 200226 FIX 0.0	EUR	1 000 000	996 954,83	0,15
SOCIETE BIC 300326 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 972 825,66	0,75
<b>Services aux professionnels</b>			<b>5 992 804,23</b>	<b>0,91</b>
TELEPERFORMANCE SE 090126 FIX 0.0	EUR	2 000 000	1 999 145,67	0,30
TELEPERFORMANCE SE 280126 FIX 0.0	EUR	4 000 000	3 993 658,56	0,61
<b>Services clientèle divers</b>			<b>1 000 000,00</b>	<b>0,15</b>
ITT INDUSTRIES LUXEMBOURG SARL 020126 FI	EUR	1 000 000	1 000 000,00	0,15
<b>Services de télécommunication diversifiés</b>			<b>12 101 682,05</b>	<b>1,83</b>
TELEFONICA EUROPE BV 020426 FIX 0.0	EUR	2 000 000	1 989 450,44	0,30
TELEFONICA EUROPE BV 050126 FIX 0.0	EUR	4 000 000	3 999 297,59	0,60
TELEFONICA EUROPE BV 080126 FIX 0.0	EUR	1 500 000	1 499 473,11	0,23
TELUS CORP 030326 FIX 0.0	USD	1 500 000	1 266 983,73	0,19
TELUS CORP 260526 FIX 0.0	USD	4 000 000	3 346 477,18	0,51
<b>Services de télécommunication mobile</b>			<b>1 994 869,85</b>	<b>0,30</b>
AMERICA MOVIL BV 060226 FIX 0.0	EUR	1 000 000	997 864,42	0,15
AMERICA MOVIL BV 200226 FIX 0.0	EUR	1 000 000	997 005,43	0,15
<b>Services financiers diversifiés</b>			<b>31 879 245,76</b>	<b>4,82</b>
AVERY DENNISON 160326 FIX 0.0	EUR	4 000 000	3 982 809,70	0,60
AVRIL SCA 220126 FIX 0.0	EUR	2 000 000	1 997 412,24	0,30
AVRIL SCA 300126 FIX 0.0	EUR	4 000 000	3 992 758,02	0,60
AVRIL SCA ZCP 23-03-26	EUR	4 000 000	3 978 256,62	0,60
ENEL FINANCE INTERNATIONAL NV 150126 FIX	EUR	5 000 000	4 996 153,52	0,76
ENEL FINANCE INTERNATIONAL NV 150126 FIX	EUR	2 000 000	1 998 461,41	0,30
MEDIOBANCA INTERNATIONAL LTD 150526 FIX 0.0	EUR	4 000 000	3 969 762,97	0,60
SGS FINANCE B.V. 230326 FIX 0.0	EUR	7 000 000	6 963 631,28	1,06
<b>Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)</b>			<b>4 494 469,12</b>	<b>0,68</b>
CDC HABI SOCI SA D ZCP 28-01-26	EUR	3 500 000	3 494 704,75	0,53
ICADE PROMOTION 060126 FIX 0.0	EUR	1 000 000	999 764,37	0,15
<b>Transport routier et ferroviaire</b>			<b>5 478 907,94</b>	<b>0,83</b>
PROSEGUR CASH ZCP 05-03-26	EUR	5 500 000	5 478 907,94	0,83
<b>Titres de créances non négociés sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>48 454 828,88</b>	<b>7,32</b>
<b>Banques commerciales</b>			<b>6 947 052,02</b>	<b>1,05</b>
INTE BANK LUXE ZCP 10-07-26	EUR	4 000 000	3 955 027,48	0,60
SANTANDER CONSUMER BANK 170226 FIX 0.0	EUR	3 000 000	2 992 024,54	0,45
<b>Boissons</b>			<b>7 468 836,46</b>	<b>1,13</b>
COCA COLA HBC FINANCE BV 120126 FIX 0.0	EUR	3 500 000	3 497 922,23	0,53
COCA COLA HBC FINANCE BV 190826 FIX 0.0	EUR	1 000 000	985 961,18	0,15
COCA COLA HBC FINANCE BV 270326 FIX 0.0	EUR	3 000 000	2 984 953,05	0,45
<b>Crédit à la consommation</b>			<b>2 991 377,25</b>	<b>0,45</b>
NTT FINANCE UK LIMITED 180226 FIX 0.0	EUR	3 000 000	2 991 377,25	0,45

## E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
			<b>1 993 129,77</b>	<b>0,30</b>
PALA MONE STAN ZCP 27-02-26	EUR	2 000 000	1 993 129,77	0,30
<b>Electricité</b>			<b>4 994 182,33</b>	<b>0,75</b>
TERNA RETE ELETTRICA NAZIONALE 220126 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 994 182,33	0,75
<b>Produits pharmaceutiques</b>			<b>1 997 470,50</b>	<b>0,30</b>
NOVO NORDISK AS 210126 FIX 0.0	EUR	2 000 000	1 997 470,50	0,30
<b>Produits pour l'industrie du bâtiment</b>			<b>2 494 318,75</b>	<b>0,38</b>
ASSA ABLOY AB 090226 FIX 0.0	EUR	2 500 000	2 494 318,75	0,38
<b>Services aux entreprises</b>			<b>2 996 310,12</b>	<b>0,45</b>
AVERY DENNISON CORP 230126 FIX 0.0	EUR	3 000 000	2 996 310,12	0,45
<b>Services clientèle divers</b>			<b>2 998 734,53</b>	<b>0,45</b>
ISS GLOBAL AS 120126 FIX 0.0	EUR	1 000 000	999 400,53	0,15
ITT INDUSTRIES LUXEMBOURG SARL 070126 FI	EUR	2 000 000	1 999 334,00	0,30
<b>Services de télécommunication diversifiés</b>			<b>6 589 733,94</b>	<b>1,00</b>
TELEFONICA EUROPE BV 020126 FIX 0.0	EUR	3 000 000	3 000 000,00	0,46
TELEFONICA EUROPE BV 030626 FIX 0.0	EUR	1 500 000	1 486 472,87	0,22
TELUS CORP 070426 FIX 0.0	USD	2 500 000	2 103 261,07	0,32
<b>Services financiers diversifiés</b>			<b>6 983 683,21</b>	<b>1,06</b>
AMCOR UK FINANCE PLC 030226 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 990 553,44	0,76
NALCO OVERSEAS HOLDING BV 270226 FIX 0.0	EUR	2 000 000	1 993 129,77	0,30
<b>TITRES D'OPC</b>			<b>62 972 224,43</b>	<b>9,52</b>
<b>OPCVM</b>			<b>62 972 224,43</b>	<b>9,52</b>
<b>Gestion collective</b>			<b>62 972 224,43</b>	<b>9,52</b>
OSTRUM SRI MONEY 6M I	EUR	2 740	31 255 348,54	4,72
PALATINE MONET CT I	EUR	900	31 716 875,89	4,80
<b>Total</b>			<b>636 191 028,95</b>	<b>96,16</b>

(\*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

## E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
V/USD/EUR/20260303	2 700,40	0,00	EUR	1 270 458,44	USD	-1 267 758,04
V/USD/EUR/20260407	42 519,68	0,00	EUR	2 147 640,52	USD	-2 105 120,84
V/USD/EUR/20260526	39 271,11	0,00	EUR	3 390 457,39	USD	-3 351 186,28
<b>Total</b>	<b>84 491,19</b>	<b>0,00</b>		<b>6 808 556,35</b>		<b>-6 724 065,16</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

### E3. Inventaire des instruments financiers à terme

#### E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
<b>Sous-total 1.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

#### E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
<b>Sous-total 1.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>3. Swaps</b>				
FIX/1.7588/OISEST/0.	4 000 000	0,00	-7 369,80	4 000 000,00
FIX/1.7648/OISEST/0.	4 000 000	0,00	-7 332,97	4 000 000,00
FIX/1.7678/OISEST/0.	3 000 000	0,00	-4 930,35	3 000 000,00
FIX/1.7743/OISEST/0.	5 000 000	0,00	-8 055,95	5 000 000,00
FIX/1.8018/OISEST/0.	4 000 000	0,00	-4 875,20	4 000 000,00
FIX/1.8103/OISEST/0.	5 500 000	0,00	-3 674,13	5 500 000,00
FIX/1.8133/OISEST/0.	7 000 000	0,00	-7 268,29	7 000 000,00
FIX/1.8328/OISEST/0.	3 000 000	0,00	-2 770,36	3 000 000,00
FIX/1.8733/OISEST/0.	6 308 000	0,00	-2 341,06	6 308 000,00
FIX/1.8798/OISEST/0.	4 000 000	0,00	-2 139,46	4 000 000,00
FIX/1.8933/OISEST/0.	4 000 000	0,00	-1 554,87	4 000 000,00
FIX/1.9018/OISEST/0.	3 000 000	0,00	-441,18	3 000 000,00
FIX/1.9293/OISEST/0.	4 000 000	0,00	-13,85	4 000 000,00
FIX/1.9303/OISEST/0.	3 000 000	0,00	-7,73	3 000 000,00
FIX/1.9308/OISEST/0.	4 000 000	0,00	-8,66	4 000 000,00
FIX/2.1093/OISEST/0.	4 000 000	2 406,27	0,00	4 000 000,00
FIX/2.1203/OISEST/0.	3 000 000	2 639,70	0,00	3 000 000,00
FIX/2.1263/OISEST/0.	4 300 000	4 168,42	0,00	4 300 000,00
FIX/2.1448/OISEST/0.	3 500 000	2 911,74	0,00	3 500 000,00
FIX/2.1893/OISEST/0.	2 000 000	1 584,40	0,00	2 000 000,00
FIX/2.4628/OISEST/0.	4 000 000	14 453,32	0,00	4 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.694	3 000 000	8 578,82	0,00	3 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.748	3 000 000	5 661,91	0,00	3 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.759	4 000 000	7 298,02	0,00	4 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.763	5 000 000	8 897,53	0,00	5 000 000,00

**E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts**

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
OISEST/0.0/FIX/1.769	4 000 000	6 704,16	0,00	4 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.769	10 000 000	11 972,68	0,00	10 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.782	4 000 000	4 850,89	0,00	4 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.792	7 000 000	9 706,04	0,00	7 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.796	3 000 000	3 314,71	0,00	3 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.813	4 000 000	6 841,20	0,00	4 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.814	3 000 000	2 247,27	0,00	3 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.816	2 000 000	1 295,72	0,00	2 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.820	3 000 000	1 803,47	0,00	3 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.823	4 000 000	4 434,36	0,00	4 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.826	3 669 000	4 885,66	0,00	3 669 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.831	4 000 000	4 098,41	0,00	4 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.837	3 000 000	1 515,60	0,00	3 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.838	4 000 000	5 012,34	0,00	4 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.838	3 000 000	2 861,73	0,00	3 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.858	3 000 000	2 151,20	0,00	3 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.861	2 000 000	1 774,19	0,00	2 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.867	3 000 000	1 686,20	0,00	3 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.874	3 000 000	2 189,61	0,00	3 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.877	3 500 000	3 123,79	0,00	3 500 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.888	2 000 000	911,54	0,00	2 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.893	5 500 000	1 241,32	0,00	5 500 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.896	3 500 000	598,17	0,00	3 500 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.896	3 000 000	1 529,15	0,00	3 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.898	3 000 000	461,94	0,00	3 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.901	3 000 000	1 330,36	0,00	3 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.908	4 000 000	407,77	0,00	4 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.933	4 000 000	1,25	0,00	4 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.934	5 000 000	0,00	-6,31	5 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.935	5 000 000	0,00	-6,45	5 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.935	5 000 000	0,00	-6,58	5 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.936	6 500 000	0,00	-21,76	6 500 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.936	4 000 000	0,00	-13,79	4 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.939	7 000 000	0,00	-70,29	7 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.942	2 000 000	0,00	-201,75	2 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.006	2 000 000	221,44	0,00	2 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.029	3 000 000	0,00	-460,64	3 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.059	3 000 000	0,00	-1 347,80	3 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.059	3 000 000	0,00	-756,48	3 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.069	4 000 000	0,00	-5 123,62	4 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.077	5 000 000	0,00	-6 852,57	5 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.093	4 000 000	370,76	0,00	4 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.095	4 000 000	0,00	-6 301,03	4 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.095	3 000 000	6 334,75	0,00	3 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.137	5 000 000	0,00	-7 374,90	5 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.146	4 000 000	0,00	-1 970,73	4 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.154	3 000 000	0,00	-1 762,37	3 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.155	4 000 000	0,00	-8 771,17	4 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.180	4 300 000	0,00	-6 521,33	4 300 000,00

### E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
OISEST/0.0/FIX/2.193	3 100 000	0,00	-9 689,87	3 100 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.220	2 000 000	0,00	-6 778,85	2 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.224	1 500 000	0,00	-645,61	1 500 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.260	4 000 000	0,00	-2 749,11	4 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.271	4 000 000	0,00	-12 384,95	4 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.316	5 500 000	0,00	-10 444,59	5 500 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.323	2 600 000	0,00	-1 075,02	2 600 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.324	3 708 000	0,00	-1 583,91	3 708 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.930	3 000 000	0,00	-24 867,76	3 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.020	4 000 000	0,00	-37 141,25	4 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.118	3 500 000	0,00	-33 987,66	3 500 000,00
OISEST/FIX/2.0233	2 000 000	124,46	0,00	2 000 000,00
OISEST/FIX/2.0287	2 000 000	0,00	-151,79	2 000 000,00
<b>Sous-total 3.</b>		<b>154 602,27</b>	<b>-241 853,80</b>	<b>330 485 000,00</b>
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total</b>		<b>154 602,27</b>	<b>-241 853,80</b>	<b>330 485 000,00</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
<b>Sous-total 1.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
<b>2. Options</b>				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
<b>3. Swaps</b>				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
<b>4. Autres instruments</b>				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		0,00	0,00	0,00

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
<b>2. Options</b>				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
<b>3. Swaps</b>				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
<b>4. Autres instruments</b>				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		0,00	0,00	0,00

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

## E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	636 191 028,95
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	84 491,19
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	-87 251,53
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	25 559 395,84
Autres passifs (-)	-131 965,84
Passifs de financement (-)	0,00
<b>Total = actif net</b>	<b>661 615 698,61</b>

Libellé de l'action	Devise de l'action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
Action PALATINE MONETAIRE STANDARD - C	EUR	236 154	2 801,628

# PALATINE MONETAIRE STANDARD

Société d'Investissement à Capital Variable

86, rue de Courcelles  
75008 Paris

---

## Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos  
Le 31 décembre 2025

## PALATINE MONETAIRE STANDARD

Société d'Investissement à Capital Variable

86, rue de Courcelles  
75008 Paris

### Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos  
Le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relatives à cette mission.

#### **CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

## **CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE**

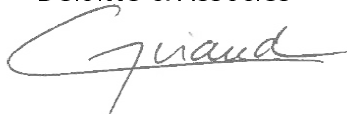
---

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé

Paris-La Défense, le 03 mars 2026

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés



Sylvain GIRAUD